

576

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINI UNUM!

vendredi 21 novembre 1924

## Sommaire :

La Vraie Dévotion à la Sainte Vierge	Cardinal Mercier
Le socialisme anglais	Hilaire Belloc
Les élections américaines	V <sup>te</sup> Ch. du Bus de Warnaffe
Lectures de jeunes filles	Jean Valschaerts
La réaction contre l'immoralité publique	Giovanni Hoyois
L'art de Servaes	Jos. Ryelandt
Quelques aspects de la doctrine sociale de Saint Thomas d'Aquin	G. Rutten, O. P.

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'Antoinisme, J. Schyrgens. —  
Perse. — États-Unis.

## La Semaine

⊗ *Le Sénat français a amnistié Caillaux et Mahy. Et sans doute la révision de leurs procès et leur réhabilitation suivront-elles bientôt.*

*Pauvre France!*

*Ayant gagné la guerre, mais perdu la paix, elle compromet le peu qui reste encore d'une Victoire si chèrement acquise.*

*Et le manque d'union des catholiques français éclate une fois de plus. M. Herriot a besoin d'argent. Faut-il lui en prêter?*

*Non, divisent les uns, nous ne donnerons notre épargne qu'à un gouvernement qui s'abstiendra de nous persécuter.*

*Oui, répliquent les autres, M. Herriot n'est pas la France. Il faut aider la France quand même!...*

*Les premiers ont raison. Les catholiques français*

*ne seront respectés que dans la mesure où on les craindra.*

*Voilà des années et des années que l'on abuse de leur patriotisme. Qu'ils en exigent le prix. Ils rendront à la France un service autrement grand que celui de prêter, sans conditions, un argent qui servira à les combattre.*

⊗ *Faut-il amnistier en Belgique?*

*Question très grave, étant donné les passions linguistiques et politiques qu'elle déchaîne.*

*Il eut fallu amnistier Motu proprio depuis bien longtemps. On eut empêché la question de s'envenimer et on eut coupé l'herbe sous les pieds de ceux qui depuis se sont servis de l'amnistie pour entretenir en Flandre l'agitation et le trouble.*

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220,50 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D  
U  
C

CHOCOLAT



DUC ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage  
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.

PETIT-BEURRE  
PAREIN

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTEMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9  
Rond Point de l'Avenue de Tervueren (Cinquanteenaire)

QUI

S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

*Franç. Vanderlinden*

17, rue des Cultes, 17

BRUXELLES

G. VERAART

DÉCORATION

PEINTURE - DÉCOR - AMEUBLEMENT

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE DÉCORATION INTÉRIEURE

# La Médiation universelle de la Très Sainte Vierge Marie et la "Vraie Dévotion à Marie,"

selon l'esprit de Grignon de Montfort (1)

## SECONDE RAISON DE « LA VRAIE DÉVOTION A MARIE » : NOTRE INTÉRÊT SPIRITUEL

« Je suis l'alpha et l'oméga, le Principe et la Fin, dit le Seigneur dans l'Apocalypse, le Souverain qui était, est, sera » (2). Reconnaître cette Souveraineté est d'élémentaire justice ; se restituer librement à Dieu est l'essence même de la vertu morale de religion.

Le chrétien se restitue à Dieu par la Médiation de Notre Seigneur Jésus-Christ : aussi toutes ses prières s'achèvent-elles en cette invocation : « Par Notre Seigneur Jésus-Christ », « *Per Dominum nostrum Jesum Christum* ».

Mais il y a deux manières d'aller à Dieu et de nous donner à Lui par son Christ, deux voies, deux méthodes : l'une, que volontiers j'appellerais celle des philosophes, l'autre, celle des petits enfants.

La première flatte davantage notre amour-propre, parce que nous nous y sentons plus maîtres de nos initiatives, plus confiants dans notre effort personnel, plus enclins à nous attribuer le mérite de nos œuvres, et l'homme aime bien être quelqu'un et qu'on le sache.

La seconde est ignorée du monde, ne peut provoquer qu'un haussement d'épaules chez celui qui ne serait que philosophe, au sens rationaliste, « laïque » du mot ; elle est aux antipodes de l'exaltation du moi, si chère à l'esprit moderne ; mais elle a l'incomparable avantage d'être d'inspiration évangélique, appuyée sur les enseignements et sur les exemples du Christ, de sa Mère, de l'élite parmi les élus.

Nous avons fait allusion à la première méthode lorsque, récemment, ayant à parler de la part à faire à la prière dans notre vie individuelle et dans notre action pastorale, nous disions : Trop souvent, la prière nous apparaît comme un appoint auquel nous recourons à nos heures de détresse, elle n'est pas assez à la source de toute notre activité, liée à celle-ci tout le long de notre action, garante de notre indéfectible persévérance.

Certes, nous n'entendons pas condamner ceux qui pratiquent cette méthode : leur intention habituelle est droite, leur travail correct, leur œuvre, somme toute, irréprochable.

Mais combien supérieure, plus sûre, plus fructueuse, la méthode toute simple des petits enfants !

Un jour, dit le saint Évangile, les soixante-douze disciples s'en revinrent, joyeux et triomphants, auprès du divin Maître et Lui dirent : « Maître, même les démons nous ont obéi ; nous avons réussi à les expulser ». — « Ce n'est pas ce pouvoir d'expulser les démons qui importe, répartit le Sauveur, mais d'avoir vos noms inscrits dans le livre de vie éternelle ». — A ce moment, poursuit saint Luc, le divin Messie eut un tressaillement sous la motion du Saint-Esprit, et dit : « Père, Maître du Ciel et de la terre, je le proclame ici devant toi : Tu as voilé ce mystère (celui de la Prédestination des élus) aux yeux des sages que guide la prudence humaine, mais Tu le révéles aux tout petits. Oui, Père, c'est ce dessein qui a eu la faveur de Te plaire » (3).

Ce discours, un des chefs-d'œuvre du saint Évangile, est comme le discours-programme de notre divin Pédagogue. A ceux qui affluent au pied de sa chaire et Lui demandent une doctrine de vie, Il répond : Faites-vous semblables aux petits enfants ; oubliez-vous vous-mêmes, faites table rase de vos prétentions personnelles, quittez vous soucis d'originalité et de succès d'amour-propre, mourez à vous-mêmes, et sur les ruines de votre orgueil et de votre égoïsme, j'établirai l'édifice de votre sanctification.

La vraie devise du chrétien et de l'apôtre, n'est pas la mise en valeur du moi, elle est dans ce mot de saint Paul : « Il ne s'agit ni de vouloir personnel, ni d'empiement de la nature, l'essentiel est d'avoir foi à la divine miséricorde » : « *Neque volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei* » (1).

A la base de notre vie morale et religieuse, c'est l'humilité qu'il faut établir, la confession de notre totale indigence, de notre radicale impuissance.

Oui, mais alors surgissent aussitôt dans l'âme, des tentations naturelles d'inquiétude, de frayeur du lendemain, de découragement. Et, du fond de notre misère sentie, monte vers Dieu le cri du psalmiste : « *Levavi oculos meos in montes : unde veniet auxilium mihi ?* » « Je tourne mes regards vers les hauteurs ; d'où me viendra le secours ? » Et la réponse d'en haut ne se tait pas attendre : « *Auxilium meum a Domino qui fecit caelum et terram* ». « Le secours me viendra du Seigneur qui a fait le ciel et la terre » (2).

Or, cet esprit de simplicité et de dépendance, que respire tout le saint Évangile, rien ne peut mieux nous le donner, que notre filial abandon à celle qui, dans l'ordre de la grâce, est notre Mère, notre bonne Mère, la Toute-Puissance suppliante, la très Sainte Vierge Marie.

Enfants d'Ève, pauvres exilés en cette vallée de larmes, nous voulons, par nos aspirations profondes, être à Dieu et à son Christ, sans réserve et sans retour. Notre nature proteste et nous cloue dans l'impuissance. Or, voici qu'une Mère, au doux sourire, vient au-devant de nous, nous ouvre ses bras et son cœur. Elle est la Porte du ciel, toujours ouverte à nos espérances : « *Pervia caeli porta manes* » ; Elle s'offre à guider nos pas, à soutenir nos courages, à alléger nos peines : « *Vita, dulcedo et spes nostra, salve* » ; ne tremblons pas, ne tremblons plus, Marie est la Mère de la miséricorde ; Elle sait ce qui nous convient et ce qui nous manque. Elle nous aime plus que nous ne pouvons nous aimer nous-mêmes, parce qu'Elle a pour nous l'amour qu'Elle porte à son divin Fils auquel Elle brûle de nous consacrer : « *Salve Regina, Mater misericordiae... illos tuos misericordes oculos ad nos converte*. »

Confions-lui le soin de nous vouer pour l'éternité à son Fils et au Père éternel, suivant cette touchante prière tirée de la Messe de Marie Médiatrice : « *Mediatricis nostrae precibus, Domine, quaesumus, haec hostiarum oblatio nosmetipsos, tua gratia largiente, tibi perficiat munus aeternum* ». « Nous vous en supplions, Seigneur, par l'intercession de notre Médiatrice, faites que cette offrande des hosties

(1) Voir la *Revue catholique* du 14 novembre 1924.

(2) Apoc. I, 8.

(3) Luc. X, 21. Cf. Matth. XI, 25.

(1) Rom. IX, 16.

(2) Ps. CXXX, 1-2.

« du Sacrifice nous transforme nous-mêmes, sous l'action miséricordieuse de votre grâce, en un don complet qui vous appartienne irrévocablement. »

N'avions-nous pas raison de dire que la dévotion Mariale ainsi comprise n'est que le corollaire de ce qu'il y a de plus essentiel dans la vitalité chrétienne ?

Non, Montfort n'a pas innové, il n'a fait que développer la tradition.

### ÉVOLUTION DU SENS CATHOLIQUE

#### DANS LA COMPRÉHENSION DU MYSTÈRE D'AMOUR, DE L'INCARNATION ET DE LA RÉDEMPTION

Sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, lors des révélations de Notre Seigneur à la Visitation de Paray-le-Monial, vives et tenaces furent les appréhensions de beaucoup d'âmes fidèles qui soupçonnaient chez la confidente du Sacré-Cœur une imagination malade dont la prudence commandait de se défier.

On est trop peu attentif à cette vérité que dans la tradition catholique le progrès va de pair avec la continuité. Les dévotions, comme les croyances, demeurent substantiellement identiques, mais se développent graduellement dans la piété du peuple chrétien.

Il est incontestable que les révélations de notre divin Sauveur à Marguerite-Marie ont donné à l'Église une conception plus synthétique et plus pénétrante du Mystère d'amour de l'Incarnation et de la Rédemption.

Nous comprenons mieux, pour la voir réalisée dans le symbolisme du Cœur brûlant de Notre Seigneur, cette doctrine, aussi ancienne que le Christianisme, que la Rédemption du monde par le Christ est une œuvre d'amour, l'effusion du divin amour poussé jusqu'à ce mouvement propulseur du Cœur d'un Dieu fait homme versant son Sang sur le monde, pour laver le monde de ses souillures et le transformer en un corps mystique susceptible d'être uni à la Sainteté divine, comme l'épouse toute pure, toute chaste, toute belle, éternellement jeune est unie à l'Époux qui l'a conquise au prix de son sacrifice.

Il semble que l'heure ait sonné où un autre aspect du Mystère de l'Incarnation et de la Rédemption doit prendre un relief plus vif devant la conscience chrétienne.

Il reste évidemment acquis que le Christ Jésus est, en stricte justice, le Médiateur unique entre Dieu et l'humanité, ainsi que le proclame l'apôtre saint Paul : « *Unus Mediator Dei et hominum homo Christus Jesus* » (1).

Mais, de plus en plus, la piété des fidèles et la théologie se plaisent à considérer à côté du Christ, Médiateur unique, à titre principal, Marie, sa co-Médiatrice, à titre subordonné.

La cause méritoire universelle de la Rédemption est, en justice, le Christ seul.

Mais Marie, en donnant son consentement à l'Incarnation de Celui qui devait devenir notre Rédempteur a pris sa part, secondairement, à la réalisation de l'œuvre rédemptrice.

Dieu seul est la cause productrice de la grâce ; mais Marie, par l'acquiescement de sa volonté à l'Incarnation du Verbe en son sein virginal, en a été la cause morale.

Les fruits de la Rédemption et leur dispensation appartiennent de droit au Christ seul, mais, de par la volonté divine, Marie est universellement associée à cette dispensation. Saint Bernard et Benoît XV ont donc pu dire qu'en fait, l'économie surnaturelle veut que tout nous vienne par Marie : « *Sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam* ».

#### CONCLUSION : EXHORTATION A LA PRATIQUE DU SAINT ESCLAVAGE

Vous tous, donc, chrétiens, vous surtout qui aspirez à une vie parfaite, allez avec une filiale confiance à Marie.

« Si vous ne vous faites pareils à de petits enfants », a dit Notre Seigneur, « vous n'aurez point de part dans le Royaume des Cieux » (2). Le petit enfant n'a pas l'usage de sa liberté ; il est incapable d'initiative personnelle ; il ne peut rien pour sa subsistance, rien pour son

bien-être ; en tout et pour tout, il est dépendant de son père et de sa mère. Et cette dépendance lui est bienfaisante : elle est voulue providentiellement, car le père et la mère qui ont l'amour inné de leur enfant, se dévouent d'autant plus volontiers à lui, qu'il leur est davantage livré, et, de par sa faiblesse native, abandonné.

Ce qu'est le petit enfant, par disposition naturelle, le Christ nous demande que nous le devenions par volonté. Il veut que nous nous constituions les petits enfants d'un Père au Cœur débordant d'amour pour nous. Mieux que nous Il sait ce qui nous convient, et sa Miséricorde réalisera, avec une sagesse parfaite, la plénitude de ses desseins d'amour sur nous.

Entre la faiblesse et la toute-puissance ; entre l'ignorance et l'omniscience ; entre les caprices de l'amour-propre et les décisions de la Sagesse souveraine, le choix nous est laissé.

Que choisissons-nous ? Que devons-nous raisonnablement choisir ?

Le Christ nous a dicté le meilleur choix. Faites-vous petits, nous dit-Il, réduisez-vous à la faiblesse volontaire, attachez-vous à dépendre, soyez les esclaves de mon Amour, et je vous ouvrirai toutes larges les portes de mon Royaume, et vous y grandirez, et un jour viendra où je vous établirai, avec mes apôtres, sur des sièges à mes côtés, juges souverains du monde.

Comment ne pas vous rappeler ici, mes Frères, les enseignements profonds de saint Paul aux Corinthiens ? « Il a plu à Dieu, dit l'Apôtre, de choisir ce qui dans le monde est faiblesse, pour confondre ce qui y représente la force ; ce qui dans le monde ne compte pas, pour réduire à néant ce que l'on y prend pour des valeurs : ne faut-il pas, en effet, que devant Dieu aucune puissance humaine ne puisse se flatter d'une gloire personnelle ? » « *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, et ea quae non sunt ut ea quae sunt destrueret, ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus* ».

« Nous tenons de Dieu notre origine dans le Christ Jésus qui est devenu pour nous, de la part de Dieu, un principe de sagesse, de justice et de sainteté, de liberté : afin que, selon le langage des divines Écritures, l'homme ne puisse se glorifier que dans le Seigneur ». « *Ex ipso autem vos estis in Christo Jesu, qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia et sanctificatio et redemptio : ut quemadmodum scriptum est : Qui gloriatur, in Domino gloriatur* » (1).

Nous en revenons toujours à la même doctrine fondamentale : Ce qui est essentiel, c'est que l'honneur et la gloire remontent à Dieu seul : *soli Deo honor et gloria* (2).

Pour nous, nous sommes des serviteurs inutiles, « *servi inutilis sumus* » (3) : Non pas que Dieu n'attende de nous aucune coopération effective et utile, mais, en ce sens, qu'Il n'a pas besoin de nous, attendu que sa Toute-Puissance créatrice peut faire surgir sur l'heure, s'Il le veut, des légions de serviteurs meilleurs et plus dociles que nous.

L'humilité, sur laquelle repose toute la morale de la perfection évangélique, est la vérité. Or, la vérité est que la relation primordiale de la créature envers son premier Auteur est une relation du néant à l'Être, du rien au Tout. « Que l'homme soit donc à la gloire, dit Saint Paul, fort bien, mais que ce soit à la condition de tirer toute sa gloire du Maître souverain dans lequel il a la vie, le mouvement et l'être. « *Qui gloriatur, in Domino gloriatur* (4)... *In ipso enim vivimus et movemur et sumus* » (5).

Pour nous faciliter cet esprit de dépendance, tout pénétré de piété filiale, esprit de l'Évangile, le Bienheureux de Montfort nous conseille de nous vouer à Marie, notre Mère, par ce qu'il appelle la « dévotion du saint esclavage ».

#### LE « SAINT ESCLAVAGE », TEL QUE L'ENTEND MONTFORT

Le mot « esclavage » effarouche parfois des esprits mal avertis. Pour ma part, j'avoue qu'il me heurta jadis.

C'est que l'esclavage éveille communément le souvenir du despotisme païen, sous lequel l'esclave était considéré comme la chose de son maître, dont il avait à subir la loi et les caprices ; il évoque aussi l'idée des marchés hideux d'Afrique, où femmes et enfants sont

(1) I Cor. I, 30-31.

(2) Tim. I, 17.

(3) Luc. XVII, 10.

(4) 2 Cor. X, 17.

(5) Act. Ap. XVII, 28.

(1) I Tim. II, 5.

(2) Matth. XVIII, 3.

vendus à l'encan comme du bétail : d'où la tendance à croire que, se constituer volontairement esclave, ce serait renoncer à cette liberté des enfants de Dieu dont nous sommes si justement fiers, abdiquer notre personnalité morale, déchoir.

On n'ose, il est vrai, tirer résolument cette conclusion : une voix secrète avertit qu'un Bienheureux dont les écrits ont été jugés irréprochables par l'Église ; dont Elle autorise le culte public ; qui entraîne à sa suite une légion de fervents et saints disciples ; ne peut être l'auteur d'une doctrine qui serait spirituellement avilissante ; mais il n'empêche que le mot esclave mal compris fait peur, arrête de pieux élans, paralyse chez beaucoup l'essor de la dévotion totale à la Sainte Vierge Marie.

Il y a des esclaves qui le sont par contrainte et que leur maître exploite ou brutalise ; il y en a qui se constituent tels de leur plein gré et pour lesquels le maître est un garant de stabilité de vie économique, une protection, une providence.

Le religieux renonce volontairement à la libre disposition de son avoir, afin de vaquer plus aisément, à l'abri des soucis matériels, au service du bon Dieu. Ce religieux se fait esclave au sens économique du mot, mais il en devient spirituellement plus libre ; son apparente servitude lui est un profit.

En termes plus généraux, l'esclave conscient et volontaire est celui qui, défiant de sa faiblesse, demande à s'appuyer sur un bras plus vigoureux que le sien, afin de marcher d'un pas plus ferme et plus sûr.

Et lorsque ce bras est celui d'une mère et d'un père, l'esclavage est un esclavage d'amour.

C'est de cet esclavage d'amour que parle Grignon de Montfort.

Il a pour but de nous arracher à nos misères, de remédier à notre état de faiblesse, de nous faire trouver dans le cœur et dans les bras d'une mère, toute-puissante sur le Cœur de Dieu, sécurité et liberté.

Il est un engagement irrévocable au service de Dieu, sans préoccupation mercenaire, par filial amour : il est cela, il n'est que cela.

Par lui, l'âme se fixe dans la donation qu'elle fait d'elle-même à l'Esprit de Dieu ; il est « spirituel ». Il s'inspire de la plus pure charité : il est « saint ». Il libère le cœur des chaînes de l'égoïsme : il est « volontaire », et réalise les conditions les plus propices à la vraie liberté.

« Savez-vous bien, demande sainte Thérèse, ce que c'est qu'être vraiment spirituel ? C'est se faire l'esclave de Dieu, et, comme tel, porter sa marque, qui est celle de la croix ; c'est Lui abandonner tellement notre liberté, qu'Il puisse nous vendre comme Il a été vendu Lui-même pour le salut du monde. C'est croire qu'en nous traitant de la sorte, Il ne nous fait aucun tort, et nous accorde au contraire une grande faveur » (1).

Ne nous laissons donc pas épouvanter par les apparences d'un mot. Visons au réel ; pénétrons-nous du sens de l'Évangile. Tenons-nous pour ce que nous sommes, faibles, et, somme toute, toujours bien misérables.

Faisons-nous résolument « les esclaves de Dieu », « les esclaves de Marie ». Livrons-nous filialement, mais sans réserve, à la sollicitude de notre Mère. Dans notre vie spirituelle, abandonnons-lui nos tâtonnements du début, nos progrès, le présent, l'avenir ; dans nos travaux, dans nos épreuves, tenons-nous sous le manteau de sa protection maternelle.

Nous surtout, prêtres du Seigneur, soyons à la fois les disciples et les propagateurs de la « vraie dévotion » ; il y va de notre sainteté personnelle ; il y va du succès de notre action pastorale.

Une fois tout à Marie, vivons en paix ; que rien, ni du dehors, ni du dedans, ne trouble notre sérénité. Nous sommes sous la garde de la plus puissante et de la plus aimante des Mères, maintenant et pour l'heure de notre mort.

#### AMPLEUR DE LA DONATION DE SOI AU SENS DE MONTFORT

Je ne sache pas qu'il y ait un acte plus compréhensif de ce que l'âme peut vouer à Dieu et au Christ, que cet acte de renoncement ou « d'esclavage », tel que l'entend le Bienheureux de Montfort.

L'empire de la charité croît dans la mesure où s'efface l'égoïsme. Les conseils évangéliques, tels qu'ils sont couramment pratiqués, comportent le renoncement aux biens extérieurs, aux satisfactions des sens, à l'indépendance de la volonté personnelle.

La dévotion du Bienheureux va plus loin : elle renonce même à la libre disposition de tout ce qui, dans notre vie spirituelle, est susceptible d'être objet de renoncement. Sans doute, notre mérit, au sens strict du mot, titre de justice à la gloire éternelle, est inaliénable, rigoureusement personnel ; mais nos mérites satisfaisants, c'est-à-dire nos titres à la remise des peines encore dues pour l'expiation de péchés pardonnés ; notre puissance d'impétration, « mérites impétratoires », c'est-à-dire nos titres à l'obtention de faveurs célestes ou de secours temporels pour nous ou pour autrui, ne nous sont pas personnels au point qu'il nous soit impossible d'y renoncer. Si je puis y renoncer, dit de Montfort, j'y renonce, persuadé que, moins je m'imiscerai de moi-même dans l'œuvre de mon salut, mieux je me prêterai à l'action efficace et plénière de Celui qui seul est la Voie, la Vérité et la Vie.

Oh oui, il va loin l'abandon que nous prêche le Bienheureux et dont il nous donne l'exemple ; il va, semble-t-il, à l'extrême. Dieu seul pour chaque âme en mesure la portée. Dieu seul le réalisera en conformité avec son dessein sur chacun de ses élus, à la condition qu'ils se laissent conduire et aimer par Lui.

Mais n'est-ce pas, précisément, ce à quoi aspirent à notre époque les âmes généreuses ? A mesure que se font plus rares les vrais disciples du Christ, ne semble-t-il pas que ceux qui veulent Lui rester irrévocablement fidèles éprouvent davantage le besoin de tout Lui donner, de tout Lui sacrifier ? Elles sont légion les âmes qui, sans toujours bien comprendre la portée de leurs aspirations profondes, brûlent de s'offrir en « Hostie », en « Victime », pour l'humanité. N'est-ce pas l'Esprit Saint qui épanche en elles ses gémissements intraduisibles, selon la déclaration de l'apôtre saint Paul : « Ce que nous aurions à demander, pour bien faire, nous ne le savons pas ; mais l'Esprit Saint Lui-même se charge de le demander pour nous au moyen d'aspirations qu'aucune forme n'est capable d'exprimer ». *« Quid oremus, sicut oportet, nescimus sed ipse Spiritus Sanctus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus »* (1).

La consécration de soi-même à Jésus par Marie répond à ce besoin des âmes.

Il y avait chez Grignon de Montfort, en même temps qu'une âme de saint, un tempérament de prophète.

La prière brûlante par laquelle il « demande à Dieu des missionnaires pour sa Compagnie de Marie, est autant une vision sur l'avenir qu'un appel à l'apostolat. Son introduction au « Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge » s'achève sur cette conclusion d'allure prophétique : « Marie a été inconnue jusqu'ici et c'est une des raisons pourquoi Jésus-Christ n'est point connu comme Il doit l'être. Si donc, comme il est certain, la connaissance et le règne de Jésus-Christ arrivent dans le monde, ce ne sera qu'une suite nécessaire de la connaissance et du règne de la Très Sainte Vierge Marie, qui l'a mis au monde la première fois et le fera éclater la seconde ».

L'avenir, mes bien chers Frères, est le secret de Dieu. Ne nous attardons pas à le deviner.

Mais préparons-le.

Laiques et ecclésiastiques, soyons des apôtres de Marie. Soyons ses enfants et vouons-lui un culte total où, par le renoncement le plus complet possible à ce que nous avons et à ce que nous sommes, nous lui appartenions, nous lui soyons irrévocablement abandonnés, afin qu'elle, Mère de Miséricorde, nous fixe en Jésus et qu'au jour où finira notre exil, elle vienne maternellement au-devant de nous, nous offrant elle-même le fruit de ses entrailles notre Sauveur Jésus, qui se fera notre gloire : *« et Jesum benedictum, fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende »*.

#### ACTE DE CONSÉCRATION À LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE SELON L'ESPRIT DU BIENHEUREUX GRIGNON DE MONTFORT

TRÈS SAINTE VIERGE MARIE,

En présence de la Très Sainte Trinité, de votre divin Fils et de la cour céleste, je me prosterne à vos pieds et vous supplie de vouloir être, dans le sens plénier du mot, ma Mère et ma Providence.

(1) Château intérieur. Septième demeure. Chap. IV.

(1) Rom. VIII, 26.

SALLE DE L'UNION COLONIALE, 34, RUE DE STASSART, BRUXELLES

# LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

SOUS LES AUSPICES DE

**SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER**


---

 SIXIEME ANNÉE
 

---

*Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes Conférences Catholiques :*

- M. A. MILLERAND, ancien président de la République Française (9 décembre),  
 SON EMINENCE LE CARDINAL CHAROST, archevêque de Rennes (en mars),  
 M. LEON BERARD, député, ancien ministre de l'instruction publique (27 janvier),  
 LE GENERAL MANGIN, (16 décembre),  
 M. EDOUARD ESTAUNIE, de l'Académie Française, (en mars),  
 MADAME DUSSANE, sociétaire de la Comédie Française, (23 novembre),  
 MARQUIS MARIE DE ROUX, bâtonnier de Poitiers, (15 janvier),  
 COMTE GONZAGUE DE REYNOLD, de l'Université de Berne, (6 janvier),  
 M. PIERRE TERMIER, de l'Institut, (en février),  
 M. LOUIS MADELIN, député des Vosges, (18 novembre),  
 M. PIERRE BENOIT, (en février),  
 M. ANDRE BELLESSERT, (en mars),  
 M. RENE BENJAMIN, (29 décembre),  
 M. ROBERT VALERY-RADOT, (en janvier),  
 M. LOUIS GILLET, (23 décembre),  
 M. ANTOINE REDIER, (2 décembre),  
 M. PAUL CAZIN, (en février),

La première conférence aura lieu le MARDI 18 NOVEMBRE, à cinq heures par M. LOUIS MADELIN, député des Vosges :  
**JOSÉPHINE A LA MALMAISON**

**Prix de l'abonnement à la série des dix-sept conférences : 95 frs et 75 frs.**

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWEREYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les conférences paraîtront dans **LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS**

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS.

11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220,50.

Ma Foi et l'expérience m'ont appris combien je dois me défier de moi-même.

Je voudrais être tout à Dieu et n'y parviens pas. Je voudrais être dépouillé de moi-même, aimer ma croix de tous les jours, marcher fidèlement sur les traces de votre divin Fils, et je n'y réussis pas.

Cependant, ma bonne Mère, notre Dieu est un Dieu d'amour ; le règne du Sacré-Cœur de son Fils doit être un règne d'amour où nos âmes trouvent la paix, en même temps que la Très Sainte Trinité y trouve sa gloire.

Établissez-nous, bonne Mère, établissez-moi dans cette paix. Vous le pouvez, vous le voudrez ; soyez-moi Mère et protectrice : *Monstra te esse Matrem.*

Volontairement je vous constitue ma propriétaire, par l'abandon intérieur que je Vous fais de tout ce que j'ai, de tout ce que je suis. Soyez l'héritière de tout ce sur quoi je pourrais disposer. Je suis votre chose et veux l'être, sans réserve, irrévocablement. Que vos intentions soient seules mes intentions. Que mes actes, mes œuvres s'accomplissent sous votre dépendance ; que ma vie entière et mon dernier souffle soient à Vous.

C'est par Vous que le Père éternel nous a donné Jésus. C'est en union avec Vous, que votre divin Fils Jésus a accompli pour nous, à la gloire de la Très Sainte Trinité, son acte d'immolation suprême. Daignez permettre que nous nous restituions par Vous, avec Vous, en Vous, à votre Fils Jésus et à son Père.

Très Sainte Vierge Marie, Mère du Christ, Mère de l'Église, Médiatrice universelle de toutes les grâces, je me consacre à votre Cœur douloureux et immaculé et veux vivre et mourir dans votre saint esclavage. Ainsi soit-il.

† D. J. Card. MERCIER, ARCH. DE MALINES.



## Le Socialisme anglais

Quand sur le Continent on parle du *Socialisme anglais*, on se le représente sous l'un ou l'autre de trois concepts très différents, à moins que l'on ne fasse, pour se le figurer, un mélange quelque peu confus de ceux-ci.

On s'imagine tout d'abord un parti parlementaire appelé « parti socialiste » ou « travailliste ».

Ou bien on pense aux organisations socialistes, de formes diverses, répandues dans tout le pays et dénommées *Independent Labour Party* (I. L. P.) (ne pas confondre avec le terme de *Labour Party* appliqué au parti parlementaire : le « I. L. P. » est une organisation répandue dans toute l'Angleterre, qui n'appuie pas nécessairement les candidats au Parlement ; somme toute, elle sympathise, pourtant, cela va de soi, avec le *Labour Party* parlementaire) ; *Communist Party* et ainsi de suite. Un grand nombre de ces groupes déploient une certaine activité dans tout le pays ; mais ils ne sont pas organiquement liés au *Labour Party* en tant qu'institution parlementaire.

En dernier lieu, le terme de « socialisme anglais » s'emploie pour désigner la position générale — publique ou sociale — de la doctrine socialiste et de la pratique socialiste en Grande-Bretagne, en ce moment, et leur degré d'influence sur les Anglais.

Je commencerai par demander aux lecteurs du Continent de ne pas faire attention à la première ni à la seconde signification du terme. Je les prierai de limiter leur attention à la troisième signification seulement.

Le groupe parlementaire dénommé *Labour Party* ne signifie rien de sérieux ; car aujourd'hui une étiquette parlementaire ne signifie chez nous rien de sérieux. Les étiquettes parlementaires anglaises sont devenues un simple jeu. Qu'un homme se dise membre du « parti travailliste », ou du soi-disant « parti conservateur » ou du « parti libéral » — cela n'a rien à voir avec la seule chose qui importe : que cet homme est devenu politicien de profession.

Il est difficile pour l'opinion continentale de saisir ce trait essentiel de notre vie publique, mais il importe de le faire, car si les observateurs continentaux en sont à envisager nos diverses « équipes » de politiciens de profession comme véritablement opposées les unes aux autres, c'est qu'ils ne comprennent rien à la nature de notre État.

Exemple : un nom très en vue dans le monde travailliste est celui de Lord Parmoor. C'est un membre très distingué du barreau. Il est devenu membre du Parlement en qualité de conservateur, membre de la Chambre des Lords en qualité de libéral — après quoi le voilà membre du soi-disant gouvernement « travailliste ».

Lord Haldane, un avocat et écrivain des plus distingués, jouissant du respect général, a été avant et pendant la guerre un ministre libéral d'une très grande valeur. Aujourd'hui il est ministre travailliste.

Le gendre de Lord Curzon, un jeune homme très intelligent et actif du nom de Moseley, avait naguère un siège au Parlement en qualité de conservateur à tendances extrémistes, puis a siégé comme membre travailliste.

M. Winston Churchill a été tour à tour « conservateur » et « libéral », une demi-douzaine de fois.

Personne n'a trouvé aucun de ces changements extraordinaire — pas plus qu'il n'eût trouvé extraordinaire que des joueurs changeassent de place à une table de jeu. Un de mes meilleurs amis, homme de lettres éminent et directeur d'une grande revue anglaise, était candidat *travailliste* aux dernières élections. Aujourd'hui il est candidat *libéral* et prononce des discours contre un candidat travailliste qui lui est opposé et contre tout le programme travailliste. Et il ne se rencontre personne pour trouver tout cela déshonorant ou même bizarre, pas plus que quelqu'un trouverait bizarre que le même individu jouât au cricket, cette saison, comme champion du Middlesex et comme champion du Sussex la saison suivante. Tout cela n'est qu'un jeu et est envisagé comme tel par le groupe, comparativement restreint, de politiciens de profession qui en tirent profit.

On n'a aucune idée en Angleterre de divisions comparables à celles qui existent en France et en Belgique entre cléricaux et anticléricaux ; et m'est avis que la plupart des Anglais vous diront que cette façon humoristique d'envisager la vie publique profite au *commonwealth*, puisqu'elle empêche toute division sérieuse.

\* \* \*

Autrement dit, il est absolument invraisemblable qu'un groupe quelconque en Angleterre manifeste publiquement une activité socialiste dans le sens continental du mot « socialiste ».

Quant aux groupements socialistes organisés et sincères qui existent dans tout le pays, ils groupent une petite minorité d'hommes et de femmes convaincus et souvent enthousiastes, appartenant pour la plupart à la couche supérieure de la classe moyenne ; tout au moins sont-ils pour la plupart organisés par cette classe.

A eux viennent s'ajouter quelques représentants de la classe la plus riche des propriétaires fonciers ; n'oublions pas qu'il n'y a pas en Angleterre de division bien nette entre ces derniers et la haute bourgeoisie. Ces groupements socialistes comprennent aussi, surtout en Écosse, et, exceptionnellement, dans certains districts de l'Angleterre, des groupes de prolétaires, qui en forment le gros, sans jamais prendre aucune part à la discussion des plans ou des théories.

Ce mouvement a un caractère entièrement académique et intellectuel, et numériquement il est tout à fait insignifiant. Tous ces divers groupements qui se dénomment « parti communiste », « I. L. P. » (Independent Labour Party), « Fabiens », etc., sont, à peu de chose près, des clubs.

Non seulement ils sont au total peu nombreux ; ils le sont bien moins encore si on ne compte que les membres actifs. Ce socialisme, conscient et défini, est en Angleterre essentiellement une fantaisie intellectuelle, qui n'exerce pas d'influence réelle sur la population.

Ici encore il est difficile pour les nations qui ont gardé le souvenir de la grande période révolutionnaire et de ses conséquences, s'étendant sur une période de 150 ans, de se rendre compte de l'indifférence profonde de la masse du peuple anglais à toutes les idées démocratiques.

Nous sommes un peuple essentiellement aristocratique — résultat direct de la Réforme — depuis 300 ans. Pour notre grand dommage, ce sentiment aristocratique aujourd'hui décline, mais le concept de la démocratie, de la masse de la nation gouvernant par l'autorité de son vote conscient, ne l'a pas remplacé. Pareille idée est inconnue en Angleterre. On peut objecter qu'un groupement socialiste organisé et défini est nécessairement une minorité, et une petite minorité, dans tous les pays. Mais pour l'Angleterre on peut affirmer beaucoup plus encore. Non seulement ce n'est qu'une petite minorité : c'est une petite minorité d'intellectuels à peine saupoudrée d'un peu de prolétariat ; ses organisations sont tout à fait séparées les unes des autres et souvent se combattent mutuellement.

\* \* \*

Mais au fond de tout cela qu'y a-t-il ? Le socialisme que représente-t-il pratiquement comme force à l'œuvre dans la société ? Quel est l'avenir possible ou probable de l'action socialiste en Angleterre ?

La question est intéressante au suprême degré, car le développement des nations n'est pas toujours conscient. Souvent, il s'effectue à l'encontre de la volonté nationale, active et consciente.

C'est surtout le cas en Angleterre, où la direction des affaires publiques a été de tout temps laissée à une petite classe d'hommes riches. En Angleterre il nous arrive d'habitude des choses malgré nos désirs, souvent *contre* nos désirs ; car le concept de la masse du peuple s'installant au gouvernail est absolument étranger à toutes nos traditions ; tout au moins leur est-il étranger depuis la victoire des *squires* et des gros commerçants sur la monarchie populaire au XVII<sup>e</sup> siècle.

Il n'existe pas en Angleterre de haine des classes, active à un degré suffisant d'intensité ou de quantité pour pouvoir influencer le cours des affaires de l'État.

Mais, d'autre part, nous nous sommes industrialisés plus que toute autre grande nation. En effet, le capitalisme industriel moderne s'est développé chez nous à un degré tel qu'il en a pris une apparence différente de celle qu'il a dans n'im-

porte quelle autre communauté. Aux États-Unis d'Amérique, la moitié de la population vit dans des fermes qu'elle possède et cultive elle-même. En France les agriculteurs représentent directement et indirectement (les petits centres locaux et les industries liées à l'agriculture) à peu près la moitié de l'État ; presque la moitié dans le Reich allemand ; plus de la moitié en Italie et en Espagne ; la majorité de la population en Irlande. Mais tout le système anglais est celui d'une grande ville industrielle. Nulle part la concentration des capitaux en un petit nombre de mains n'est plus marquée ; nulle part le salariat ne s'est infiltré plus profondément dans la mentalité des masses. En vérité, on peut dire que l'écrasante majorité des Anglais et des Anglaises regardent le salariat comme *la forme normale de l'existence*.

*Ce qu'il importe essentiellement de comprendre, c'est ceci : ces millions d'individus organisés sous un système de salariat héréditaire et — croient-ils — inéluctable ne sont pas en état de révolte contre lui. Il va sans dire qu'ils désirent un salaire plus élevé à la place d'un salaire moins élevé ; un salaire régulier au lieu d'un salaire irrégulier — cela va aussi de soi. Mais la haine du capitaliste, parce que celui-ci est à la tête du salariat, ne leur est pas inhérente. Quelqu'un doit organiser. Quelqu'un doit être responsable. Aussi longtemps que les salaires sont suffisants et régulièrement payés, le salarié anglais est content. C'est là, à ce propos, un trait anglais caractéristique que les Juifs de Moscou ont eux-mêmes remarqué et formulé assez clairement dans leurs études sur le capitalisme, chaque fois que ces études abordaient le cas particulier de la Grande-Bretagne.*

Aussi bien que qui que ce soit, ces Juifs comprennent que les masses prolétariennes et salariées de Grande-Bretagne sont réfractaires au socialisme théorique, et satisfaites de leur situation aussi longtemps que les salaires qu'elles reçoivent sont réguliers et suffisants.

Mais — et c'est ici qu'on voit poindre pour nous la véritable menace de l'avenir — si les salaires qu'il est possible de payer ne sont plus regardés par le prolétariat comme suffisants, ou si ces salaires deviennent irréguliers par suite de chômages sporadiques — le salarié de notre vaste système social, système entièrement capitaliste, aura son mot à dire.

Il n'organiserait rien qui ressemble à une révolte. Il sera encore moins prêt à assumer une responsabilité quelconque quant à la gestion des capitaux, que ce soit sous forme d'action politique ou coopérative. Mais il insistera pour que la classe de laquelle il est accoutumé de dépendre depuis trois ou quatre générations, pourvoie, dans une certaine mesure, à ses besoins.

Et il obtiendra gain de cause.

La classe possédante se mettra en quatre et inventera l'un expédient après l'autre, expédients de plus en plus coûteux, pour faire face à la situation.

Elle sera forcée de le faire. Et il n'est pas impossible que sous une pareille pression tout notre système productif ne soit mis en danger.

\* \* \*

C'est là que gît le problème contemporain le plus grave pour notre pays ; non dans une exploitation du socialisme théorique par une fraction tant soit peu considérable du peuple anglais ; moins encore dans l'activité des soi-disant socialistes : celle-ci n'est et ne restera qu'une simple farce à laquelle des politiciens de profession se livrent comme à un jeu et qui, si

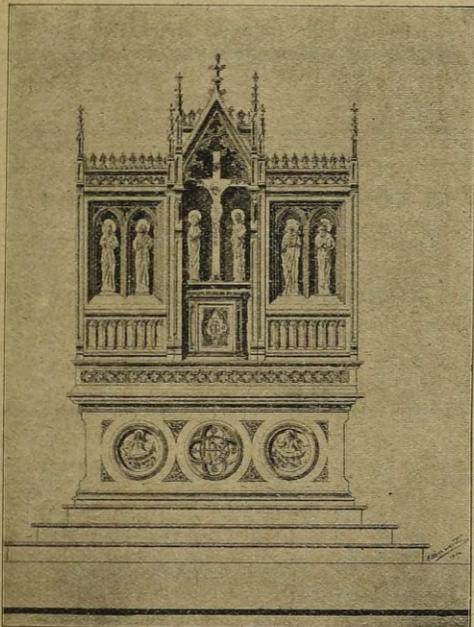
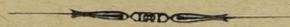
# Grands Ateliers d'Art Religieux

## COMPAGNIE DES ARTS

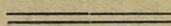
POPPE & C<sup>ie</sup>, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3.000.000 Francs



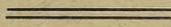
SPÉCIALISÉS POUR L'EXÉCUTION DE TOUTS TRAVAUX DE  
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE — PEINTURES RELIGIEUSES  
— TABLEAUX — DECORATION MURALE — STATUAIRE —  
BRONZE — CUIVRE — ETC. — EN TOUTES MATIÈRES ET EN  
: : : : TOUS STYLES : : : :



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES  
GRATIS SUR DEMANDE

ENTREPRISES GÉNÉRALES — BELGIQUE — ÉTRANGER

FOURNITURES COMPLÈTES POUR ÉGLISES,  
: : CHAPELLES ET SACRISTIES :



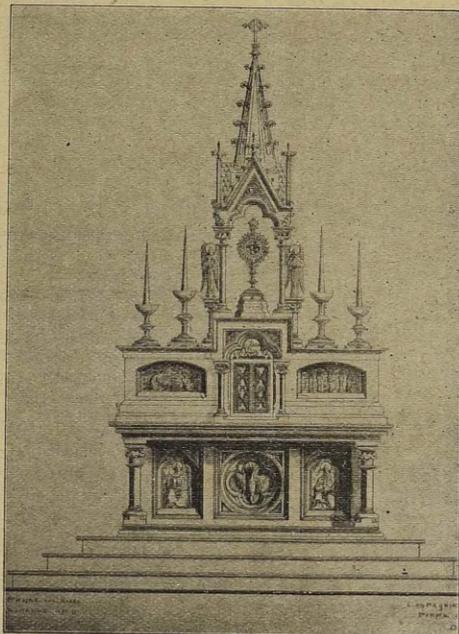
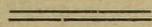
STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15 - 17 - 19 Rue de la Croix de Pierre,

BRUXELLES — Téléph. : 479.60 - 483.11

Adresse télégraphique : Artes - Bruxelles

Comptes chèques postaux 1057-27 : :



MICHEL SWARTENBROECKX

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

22, rue Royale, 22 (Parc), BRUXELLES

Téléphone : 209.06

Compte-Chèque-postal : 126.202

Adresse Télégraphique : Swartbourse-Bruxelles

ORDRES DE BOURSE

Renseignements financiers de premier ordre

Circulaire privée gratuite sur demande

LE PORTE PLUME A RESERVOIR

“SWAN”

INDISPENSABLE A CELUI  
QUI ÉCRIT FRÉQUEMMENT

CHAQUE “SWAN” EST GARANTI  
EN VENTE PARTOUT

Fabricants : MABIE TODD & Co Ltd (Belgium) Société Anonyme  
8-10, rue Neuve, Bruxelles

**Voyages Belges**

36, Boulevard M. Lemonnier -

BRUXELLES

Voyages individuels et collectifs à forfait et en tous pays

**Une Semaine à la Côte d'Azur : 650 francs**

Prix comprenant chemin de fer, hôtels, excursions en auto-car, pourboires et taxes. — Départs à volonté.

**Rome et l'Année Sainte 1925**

Départ accompagné toutes les semaines à partir du 21 Décembre 1924.

Journal envoyé, à titre gracieux, sur demande, à tous les lecteurs  
de la REVUE CATHOLIQUE.

Brasserie Léopold

Société Anonyme



LÉOPOLD



Rue Vautier-Bruxelles



302,69 & 302,75



Brapold, Bruxelles



Bruxelles, Q.-L.



17117.

Nos déclarations au fisc des matières premières employées

1913	760.115 kilogs
1914/18	■ Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.
1919	371.750 kilogs
1920	767.025 kilogs
1921	1.109.450 kilogs
1922	1.635.930 kilogs
1923	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquentes }  
Accroissement considérable } dus à nos Bières de } Qualité fine  
Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIÈRES FINES

LIBERATOR LEOPOLD

(Munich) Densité 6°2

STOUT LEOPOLD

Densité 7°5

BOCK LEOPOLD

(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

on veut être sincère, n'est pas regardée autrement. Le danger est ailleurs : il peut surgir, pour l'État, une nécessité économique et politique de soutenir ceux qui ne produisent qu'à moitié ou ne produisent rien.

En d'autres termes, nous nous verrons peut-être transformés en un État à expériences socialistes ou, pour être exact, semi-socialistes. Cet État sera socialiste de par l'action perpétuelle et exagérée de l'État, mais les mobiles — le *credo* — socialistes lui feront défaut.

Nous nous verrons peut-être ainsi transformés par la pression des circonstances, en dépit de nos caractéristiques et de notre volonté.

On s'accorde généralement à voir dans le chômage un symptôme de ce changement. On nous dit que le chômage nous oblige à adopter des remèdes socialistes. Mais les chiffres se rapportant au chômage, bien que sérieux, ne constituent pas (pour ceux qui, en Angleterre, observent de près la situation) un symptôme aussi caractéristique que les conditions de travail des salariés. Comparez les salaires de nos cheminots avec ceux des cheminots belges ; les salaires de nos mineurs avec ceux des mineurs belges. Comparez les heures de travail dans une ferme anglaise avec celles dans une ferme belge ou française ; et vous comprendrez ce que je veux dire. Comparez les tarifs de voyageurs sur les chemins de fer anglais, avec les tarifs de voyageurs en France, en Allemagne ou en Belgique ; et encore une fois vous comprendrez ce que je veux dire.

Nous sommes arrivés à un stade où il se passe ceci : une de nos industries n'est-elle plus à même de supporter la concurrence étrangère, avec plus d'heures de travail et un travail plus assidu, notre prolétariat, au lieu d'améliorer la production, demande à l'État de l'assister. Et il peut non seulement le demander, mais l'obtenir, nos traditions aristocratiques interdisant tous conflits aigus entre les intérêts économiques internes ou domestiques. Ce ne sont pas les chiffres se rapportant au chômage, pourtant sérieux, qui inquiètent ceux qui voient clairement les choses dans l'Angleterre d'aujourd'hui. Ce sont plutôt — s'il m'est permis de recourir au paradoxe — les chiffres des salaires ; ou, pour être moins paradoxal, c'est le niveau de la consommation économique comparé au niveau de la production.

\* \* \*

De toutes les nations européennes, de toutes les nations du monde, je crois, c'est dans la nôtre que la proportion non imposée de la population est la plus élevée.

Je puis garantir que dans mon village de Sussex, que je connais intimement, il n'y a pas une famille sur dix qui paie des impôts directs, qui même sache ce que sont des impôts directs. Ces gens-là savent, il est vrai, ce que coûtent le thé et le sucre ; mais ils ne se rendent pas compte que les impôts indirects sont à l'origine de la moitié du montant des impôts directs ; ils n'ont aucune expérience d'aucun impôt.

Il devient dès lors impossible d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le danger de nos dépenses ayant trait à des facteurs non économiques, dépenses toujours croissantes : la soi-disant instruction publique qui fait fausse route, les subsides aux chômeurs, le grand nombre d'employés publics. Ces derniers, affirme-t-on d'habitude sur le Continent, sont proportionnellement moins nombreux que, par exemple, en France ou en Belgique.

C'était vrai il y a 50 ans — ce genre de légendes a la vie dure — mais c'est absolument inexact aujourd'hui. Comptez

les individus payés sur les deniers publics, y compris ceux des comtés, de l'État, de diverses institutions : bibliothèques, hôpitaux, collèges et ainsi de suite ; ou bien comptez les salaires et émoluments payés de la sorte, et vous verrez que l'Angleterre est l'État de beaucoup le plus bureaucratique de l'Europe.

Sous la pression d'un déclin matériel accentué, doublé de l'augmentation graduelle de l'intérêt bancaire aux dépens de l'intérêt productif, ce trait — dépenses publiques de nature non économique — devra nécessairement dominer de plus en plus.

\* \* \*

Je conclurai dès lors par ce qui va paraître un paradoxe (mais ce qui est une vérité certaine) : de tous les États de l'Europe Occidentale, l'Angleterre est le moins socialiste quant à la mentalité et aussi quant au nombre des adhérents convaincus du socialisme. En même temps elle court aujourd'hui le plus grand danger de contracter les maux qui accompagnent le socialisme dans la pratique et, tout particulièrement, celui d'une rupture entre la responsabilité personnelle et l'action économique et civique.

Bientôt peut-être le socialisme d'État sera bien plus développé en Angleterre que dans n'importe quel État civilisé de l'Occident ; et cela, malgré que personne en Angleterre n'en ait envie. Il est déjà développé chez nous à un degré inconnu de nos voisins d'Europe, encore que nous le dissimulions sous d'autres noms.

HILAIRE BELLOC.



## Les élections américaines

Ainsi donc le grand branle-bas électoral est terminé aux États-Unis. Après une campagne fébrile, un calme relatif renaît pour deux ans. Les vainqueurs lissent avec satisfaction la plume qu'ils peuvent piquer à leur chapeau ; les vaincus se consolent de l'échec d'hier en rêvant aux succès de demain.

Coolidge peut se dire qu'à moins de trépasser il a encore quatre ans et quatre mois à vivre à la Maison Blanche.

Daves, sans sa pipe, va pouvoir présider les assemblées du Sénat fédéral.

Avisés et habiles tous deux, le nouveau président et le nouveau vice-président des États-Unis pourront, s'ils le veulent, faire de la bonne politique.

Examinons succinctement les résultats du scrutin du 4 novembre, qui avait pour objets principaux le choix d'un président et d'un vice-président, le renouvellement d'un tiers du Sénat fédéral, le renouvellement intégral de la Chambre et l'élection d'un certain nombre de gouverneurs d'État.

\* \* \*

On se rappellera que trois partis majeurs étaient en présence, offrant chacun aux suffrages populaires une équipe présidentielle complète : les républicains, les démocrates et les radicaux.

Les républicains au pouvoir présentaient comme candidat président le vice-président Coolidge qui assume les fonctions de président depuis la mort inopinée de Harding ; le candidat républicain à la vice-présidence était le général Daves.

Par près de trois millions de voix populaires, et par 227 voix d'électeurs présidentiels, ils triomphèrent de leurs adversaires démocrates et

radicaux réunis, l'emportant respectivement par près de six millions de voix sur Davis et Bryan (démocrates) et près de douze millions de voix sur La Follette et Wheeler (radicaux).

C'est donc une victoire républicaine très nette, qui paraît due pour une large part à la personnalité de Coolidge.

Nous avons vu dans un précédent article (1), que depuis son arrivée inattendue au pouvoir, et dès l'instant où il se décida à rompre un long et intrigant silence, Coolidge avait été presque tout le temps en lutte avec le Congrès. Nous avons dit comment les élections de novembre devaient les départager en appelant le peuple à marquer sa sympathie pour Coolidge ou pour le Congrès. L'expérience fut décisive en faveur du premier. Nombre de journaux républicains et démocrates s'accordent à reconnaître dans le succès du parti républicain un triomphe personnel de celui qui vient de s'en élever le *leader* incontesté.

La personnalité de Coolidge est un des facteurs de la victoire républicaine ; ce n'est pas le seul. Si le pays a entendu renouveler sa confiance à Coolidge, il n'est pas douteux qu'en dépit des « scandales » habilement exploités par les démocrates, il a voulu ratifier également l'œuvre accomplie par le parti républicain en ces quatre dernières années.

Enfin il est permis de penser que pour beaucoup d'électeurs, la crainte du radicalisme fut le commencement de la sagesse, et que certains démocrates conservateurs, aussi peu rassurés par La Follette que par le candidat vice-président de leur propre parti, Bryan, votèrent pour le ticket républicain.

C'est ainsi que plus de la moitié de trente millions d'électeurs manifestèrent leur volonté de voir le parti républicain continuer l'exercice du pouvoir.

\* \* \*

Comment ce parti va-t-il concevoir son rôle, spécialement en matière de politique extérieure ?

Coolidge et Dawes représentent le parti le plus traditionnellement attaché aux principes d'isolement et de non-intervention. Mais eux-mêmes ont donné des gages suffisants de leur bienveillance envers l'Europe pour que celle-ci puisse attendre d'eux une attitude de sympathie au moins officieuse et « observatrice », sinon agissante. Mais elle ne doit pas espérer que cette sympathie aille jusqu'au sacrifice, comme par exemple jusqu'à l'oubli des dettes interalliées ou l'abaissement des tarifs douaniers. Ce sont-là des questions où l'intérêt américain est trop fortement engagé pour permettre à un altruisme platonique d'étouffer l'égoïsme sacré... Il est entendu que Coolidge et Dawes, et le gouvernement républicain, et les États-Unis sont bien disposés envers l'Europe. Mais que cela ne nous fasse jamais oublier que si en droit l'intérêt est la mesure de l'action, dans les relations internationales l'intérêt est la mesure des sympathies. Et à condition de bien comprendre ces intérêts, on s'évitera bien des surprises...

On sait déjà que Coolidge favorise l'idée d'une Cour internationale de Justice, mais qu'il est résolu à ignorer la Société des Nations. Il travaille consciencieusement à l'œuvre de désarmement et projette de convoquer lui-même une nouvelle conférence qui en étudierait les modalités. Il est très certainement inspiré de sentiments de coopération. Il est pacifique et humain. Faisons crédit à un homme qui dit à ses concitoyens, au lendemain d'un vote qui le confirme dans la plus haute des charges civiles qui soient : « Je ne puis qu'exprimer mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce résultat, et reconnaître en lui l'œuvre de la divine Providence dont je ne suis que l'instrument. Les forces que j'ai, je les dois à mon pays et à mes concitoyens. Dans l'accomplissement des devoirs de ma charge, je ne demande que la considération sympathique que mes concitoyens m'ont témoignée jusqu'ici. Je ne fais appel qu'au bon sens du peuple. Je ne prends pas d'autre engagement que de le servir. Je n'ai d'autre but que de promouvoir son bien-être ».

Le président Coolidge fait appel au bon sens. C'est un sage programme, à l'extérieur comme à l'intérieur.

\* \* \*

Le Sénat de la dernière session comprenait 51 républicains, 43 démocrates et 2 *Farmer Labor*.

En fait la majorité républicaine était surtout nominale, car il

fallait en décompter quatre enfants terribles (dont La Follette) qui n'hésitaient pas à renforcer l'opposition et à mettre du même coup la majorité en minorité. En réalité La Follette et ses hommes étaient les maîtres de l'Assemblée.

Le Sénat actuel offre au président Coolidge une majorité un peu moins fragile, et qui sera vraisemblablement renforcée après les trois élections sénatoriales partielles qui doivent avoir lieu dans quelques jours.

A la Chambre le président pourra s'appuyer sur une majorité de plus de cinquante voix.

\* \* \*

Que devinrent, dans l'aventure, La Follette et ses gens ?

Depuis la guerre civile les tiers partis eurent un sort malheureux. Le parti radical, à son tour, est-il voué à une disparition prochaine ?

Il a recueilli plus de quatre millions de voix.

Son chef, La Follette, paraît plus décidé que jamais à batailler pour « arracher le gouvernement des mains du monopole privé et le confier à celles du peuple ».

Mais il est assez loin d'avoir rencontré le succès qu'il avait escompté et que ses lieutenants avaient prédit.

A mesure que la campagne électorale se poursuivait, le nombre de ses adhérents diminua. Après avoir espéré des triomphes dans l'Ouest, compté sur l'appui des fermiers et des Allemands, il vit successivement l'Ouest lui échapper, les fermiers retourner à leur ancienne allégeance, nombre d'Allemands proclamer leur attachement au parti républicain. Il se rejeta alors sur l'Est au dernier moment, essaya d'y soulever les masses ouvrières, et ne parvint qu'à recueillir un camouflage des grands syndicats de l'Etat de New-York.

Si bien qu'après avoir paru une force avec laquelle il faudrait compter, La Follette ne parvint qu'à obtenir 13 % des votes émis au scrutin, alors que Roosevelt, en 1912, arriva à entraîner 27 % des électeurs hors des partis traditionnels.

Est-ce la fin du parti mort-né ?

Ses partisans ne l'admettent pas. « La perte d'une bataille n'est qu'un incident au cours d'une lutte qui doit durer une vie. Je fais appel à tous les propagandistes. Qu'ils serrent leurs rangs et se ceignent pour de nouveaux combats. » Ainsi parle La Follette, suivi de tous les politiciens et journalistes de son bord qui prédisent l'organisation prochaine du parti et de grandes perspectives d'avenir.

En général, on est partout assez sceptique, et l'on doute que La Follette ou son parti puissent prétendre à de hautes destinées. Formé de la réunion de malcontents, sans doctrine politique bien définie, le parti radical est un groupement de circonstance plutôt que le noyau d'un parti appelé à entrer définitivement dans la vie politique du pays.

\* \* \*

Les élections de gouverneurs ne passionnent guère que les États où elles ont lieu. L'administration intérieure des États, dans le cadre de la fédération, intéresse peu leurs voisins, et à moins de voir aux prises des adversaires particulièrement éminents ou représentatifs, les gens ne s'emballent pas fort pour les incidents d'une campagne hors de leurs frontières.

Pourtant, cette année, les résultats des scrutins de l'Etat de New-York, du Texas et du Wyoming eurent une signification trop grande pour passer inaperçue de la masse.

L'Etat de New-York offre cette anomalie d'avoir, par 850.000 voix de majorité « voté républicain » pour le président et le vice-président des États-Unis, et d'avoir d'autre part, par une majorité de 115.000 voix, « voté démocratique » pour son gouverneur.

Illogisme ? Non.

Ce résultat tient uniquement à l'énorme popularité du gouverneur réélu. Il tient à la sympathie personnelle et directe dont il jouit dans cet État essentiellement républicain qu'il gouverne depuis quatre ans.

En battant à une majorité de plus de cent mille voix le concurrent que les républicains lui avaient opposé, et qu'ils avaient choisi avec un discernement habile (1), Smith a affirmé son emprise avec une force qu'adversaires et amis admettent sans discussion.

(1) Ce n'était autre que le jeune Théodore Roosevelt, fils du grand Teddy.

(1) *Revue Catholique des Idées et des Faits*, du 24 octobre 1924.

Sa popularité s'était révélée déjà au cours de la mémorable convention démocratique de juin dernier où, bien que catholique, il fut soutenu par un nombre énorme de délégués contre le genre de Wilson, Mac Adoo. On se souvient que devant l'impossibilité d'assurer une majorité à l'un ou à l'autre, les délégués épuisés se résignèrent à porter leurs suffrages sur un troisième candidat sorti des coulisses, et qui fut acclamé après le 104<sup>e</sup> tour de scrutin et quinze jours de débats homériques.

Smith se campe à l'avant plan de la scène politique américaine. Il est probable qu'avant longtemps le parti démocratique le consacrerait son leader.

En attendant, le voici à nouveau gouverneur démocratique de l'Etat républicain de New-York, entouré d'une administration républicaine et en face d'une législature républicaine. Il gouvernera pendant deux ans dans des conditions semblables, et ne voit aucune difficulté à continuer ce petit jeu pendant deux ans encore.

— On parle de lui comme sénateur fédéral en 1926.

— Puis comme candidat démocratique à la présidence en 1928.

Mais n'anticipons pas. Contentons-nous de saluer au passage une personnalité éminemment sympathique à tous ceux qui l'ont approchée et vue à l'œuvre, — et dont nous aurons probablement l'occasion de reparler.

\* \* \*

D'un gouverneur passons aux gouvernantes.

Parfaitement. Les Etats-Unis en ont deux depuis les dernières élections : Mrs Ross dans le Wyoming et Mrs Ferguson dans le Texas.

Mrs Nellie Tayloe Ross, qui succède à son mari décédé, comme gouvernante du Wyoming, est la première femme appelée à présider aux destinées d'un des Etats-Unis.

Le Wyoming se devait cela, après avoir été le premier Etat à inscrire le suffrage féminin dans sa constitution.

Mrs Ferguson n'est pas veuve. C'est même pour réhabiliter le nom de son mari, ancien gouverneur qui dut démissionner en 1917, qu'elle se porta candidate contre le candidat du *Ku-Klux-Klan*.

Laissons à des gens sérieux le soin d'épiloguer sur cette double élection.

Bornons-nous, à la suite d'un journal d'Albany (Texas), à imaginer le spectacle qu'offrirait le Capitole du Texas, en mars prochain.

« Le linge y pendra aux cordes ; dans la cour la lessive dégouttera des baquets de frêne, la savonnée mijotera. On entendra les cris et les rires heureux des enfants sur les pelouses. Les halls et les corridors seront encombrés de machines à coudre, de chats, de balais et de jonets, et la gouvernante déposera son crochet pour discuter les affaires de l'Etat ».

VIC. CH. DU BUS DE WARNAFFE.



## Lectures de jeunes filles

Un journaliste français, M. Robert Kemp, a demandé récemment à quelques écrivains si l'on peut et comment on peut rendre aux jeunes filles le goût de la lecture.

Elles l'ont donc perdu ? Nous l'ignorons. Mais il faut presque le souhaiter.

La plupart des livres d'aujourd'hui sont détestables et que liraient d'autre les jeunes filles ? Rien dans leur éducation ne les dispose à trouver du plaisir aux bonnes lettres. On ne leur laisse le choix qu'entre des niaiseries ou des indécentes.

Fréquenteraient-elles les grandes œuvres que nous n'en

serions pas moins inquiets. Non point seulement parce que la pédanterie guette plus la femme que l'homme, mais surtout parce que la crise des domestiques, comme on dit, ne permet plus cette sorte de luxe. Le mariage enfin les destine à des gens qui sont dans les affaires ou que le sport a conquis. Comme au temps de Molière, nos précieuses seraient des incomprises. C'est toujours un grave péril.

Alors faut-il qu'elles ne lisent rien ? Les veut-on sottes, ignorantes, oies bien blanches ? Dira-t-on qu'une fille est assez pourvue, quand elle est habile aux soins du ménage et point mal faite ?

Cet extrémisme-ci ne nous agréer pas plus que l'autre qui nous donnerait des pédantes. C'est d'un équilibre que nous rêvons, d'une moyenne, d'une adaptation de la femme à son rôle multiple d'épouse, c'est-à-dire de confidente, de mère, c'est-à-dire d'éducatrice, de maîtresse de maison qui doit souvent régler la causerie autour d'elle et lui imposer un ton.

Il importe peu, pour ces diverses fonctions, que la femme lise, qu'elle connaisse le dernier roman de Benoît, la plus récente querelle littéraire et les intolérables extravagances du docteur Freud. Ce qu'on attend d'elle, ce n'est point l'information des gazettes littéraires, ces jugements hâtifs des courriers de lettres et que l'on répète dans les salons sans même avoir ouvert les œuvres sur lesquelles ils sont portés. Ces puérilités valent moins qu'une jolie toilette ou qu'une plume romanesque au chapeau. Elles ne sont que bêtise appliquée. Il importe peu que la femme « lise ». Il importe beaucoup qu'elle ait lu et qu'elle reprenne de temps en temps ses meilleures lectures.

Encore y a-t-il plusieurs manières de lire. Ferons-nous état de cette lecture passive qui n'est qu'une forme de la paresse, une façon agréable de remplir des heures vides ? Ou de cette lecture qui cherche des émotions que l'existence quotidienne ne donne pas ? Ou de cette lecture qui éveille des passions, qui excite à vivre — mais de quelle vie ! — et qui n'est en somme qu'une sorte de stupéfiant ?

Il y a plusieurs manières de lire entre lesquelles les gens, à l'ordinaire, ne se donnent pas la peine de distinguer. Parce qu'ils lisent, ils croient qu'ils savent lire, de même que parce qu'ils ont des yeux, ils ne doutent pas qu'ils sachent voir. En réalité, rien n'est plus difficile. « Savoir regarder », dit M. Paul Valéry dans sa réponse à l'enquête de M. Robert Kemp, « ou savoir lire, c'est, en quelque sorte, avoir accru le rendement de ces actes familiers. Il faut apprendre à lire aux jeunes filles, et le goût leur viendra — peut-être ! — des maîtres livres ».

\* \* \*

Savoir lire, c'est dégager d'un livre le suc essentiel, c'est le résumer avec exactitude pour le juger, et comme tout jugement est une comparaison, c'est en confronter le fond avec les principes de pensée et d'action dont on se réclame. Quand la culture s'est étendue, savoir lire, c'est en outre comparer les livres entre eux ; c'est apprécier leur facture ; c'est en faire ce que l'on appelle : la critique.

On le voit : qu'il s'agisse de critique véritable ou de ce jugement réduit que nous devons porter sur le seul livre que nous lisons en confrontant ses principes avec les nôtres, avec les principes de notre vie religieuse, de notre vie morale et de notre activité intellectuelle, la lecture réclame une intervention laborieuse de l'intelligence. Elle n'est plus un divertissement passif, une manière de passer le temps, un moyen d'entretenir de vaines conversations ou une sorte de cocaïne

déguisée. Elle devient proprement une nourriture pour l'esprit. Elle fourait des objets à la réflexion. Elle nous enrichit.

Une pareille lecture, à laquelle participe le meilleur de nous-même, il va sans dire qu'on ne l'improvise pas. On ne lit point de la sorte parce qu'un beau matin, en se réveillant, on l'a ainsi décidé. On apprend à regarder, comme on apprend à bien faire toute chose. On apprend à lire. Il y faut un bon guide. Il y faut surtout cette éducation classique qui forme le goût, le jugement et la mémoire de ce qu'il y a de plus heureux et de plus sage dans les lettres humaines.

Tout cela pour des jeunes filles ? Et pourquoi pas, s'il vous plaît ? Seulement il convient d'abord de réformer de la plus radicale manière l'enseignement secondaire des filles. Il en faudrait exclure le fatras scientifique qui ne sert qu'à être oublié, Dieu merci ! Il en faudrait supprimer ces sottises leçons de peinture que n'appelle presque jamais une vraie vocation. Avec le temps retrouvé, on donnerait enfin cette éducation littéraire si rare et que les jeunes gens ne reçoivent que lentement au long de six années d'Humanités, par l'étude des textes et par l'histoire des écrivains.

\* \* \*

Dans trop d'écoles, les jeunes filles apprennent la littérature aux pages d'un manuel.

Que la littérature leur apparaisse dès lors comme le plus infernal pensum, il n'y a rien là qui puisse étonner. De frigidités biographiques, des morceaux « choisis » — mais comment ? — et en tout cas beaucoup trop courts pour que l'intérêt trouve où s'y attacher, c'est plus qu'il n'en faut pour dégoûter des lettres. Les petits récits de la « bibliothèque rose » et de la « bibliothèque de ma fille » valent infiniment mieux, puisqu'ils satisfont du moins de jeunes curiosités. Il faudrait être un bien vilain barbon pour en disconvenir.

Il importe d'abord de donner le goût des études et c'est ce que trop de maîtres oublient souvent. Rien n'est plus aisé pour les études littéraires, si l'on prend garde de rétablir les œuvres dans le cadre où elles sont nées. Il y faut un peu de sens historique et la connaissance des auteurs. Quel merveilleux initiateur, à ce propos, que Sainte-Beuve qui, dans les livres, cherchait ceux qui les avaient écrits ! Nous ne souhaitons pas que les tout jeunes gens et que les jeunes filles le pratiquent sans surveillance. Mais qu'il est nécessaire que les professeurs l'aient toujours à leur chevet ! Il nous apprend avec tant d'intelligence et de familiarité que Platon et Aristote ne portaient point des robes de pédants, qu'ils étaient des gens honnêtes et comme les autres, riant avec leurs amis. L'œuvre de Sainte-Beuve, mais c'est le développement de la « pensée » de Pascal à laquelle on fait ici allusion. ... Quand ils se sont divertis à faire leurs *Lois* et leur *Politique*, dit Pascal, ils l'ont fait en se jouant ; c'était la partie la moins philosophique et la moins sérieuse de leur vie, la plus philosophique était de vivre simplement et tranquillement. »

Ainsi devrait-on parler à nos jeunes filles de ces bonnes gens si simples, si sages, si gentiment bourgeois et que l'on nomme pour la terreur des examens, La Fontaine, Boileau, Racine, Corneille. Comme leurs œuvres y retrouveraient le naturel que des maîtres insipides leur ont enlevé ! Comme elles rajeuniraient !

\* \* \*

Un pareil enseignement qui s'inquiéterait de la sorte d'être humain, familier, ne croit-on pas qu'il éloignerait du ton

précieux, de la pédanterie ? Il semble bien. On y prendrait même de salutaires leçons de modestie.

Comment oserait-on tirer vanité de quelques connaissances que de grands hommes nous ont données avec simplicité ? Je m'enorgueillerais de pouvoir citer une réplique d'*Athalie*, moi qui sais qu'elle fut écrite avec un cœur contrit et humilié ! La sottise n'est guère probable.

Une éducation classique pour les filles, voilà ce qu'il faut réclamer. Après, qu'elles ne lisent plus, si le loisir leur manque. Du moins serons-nous assurés de leur formation intellectuelle. Elles auront pénétré ce qu'il y a de plus solide, de mieux fondé et de plus durable dans l'expérience des hommes.

« Toute ignorante que je suis, disait M<sup>me</sup> de Maintenon, je sais que la lecture donne une assez grande expérience pour n'être surpris de rien ». Précisément cette lecture-là, celle de nos maîtres classiques. Elle dispense des autres. Elle dégoûte des autres.

C'est bien tout ce qu'il faut souhaiter aux jeunes filles.

JEAN VALSCHAERTS.



## La réaction contre l'immoralité publique (1)

### III. Redressements

Que faire, donc ? Deux partis s'offrent. Changer la loi, pour retirer à l'opinion le crédit dont elle abuse ; ou bien exploiter la loi actuelle, à la condition d'améliorer l'opinion.

#### I. — LA LOI

La loi. Elle a pour défaut d'être molle ; qu'on la raffermisse. Des précisions en feront le ciment.

On est entré dans cette voie par la loi du 20 juin 1923. Elle offre, cette loi, deux groupes d'articles d'esprit très différent. Par le premier, la flétrissure publique est promise, désormais, à tous les coopérateurs directs d'une atteinte aux « bonnes mœurs ». Excellente disposition, plus minutieuse hélas ! que sagace, puisque l'objet de la protection reste flou ; le terme « bonnes mœurs » n'est pas expliqué là plus qu'ailleurs. Mais ensuite, la loi se ravise, elle veut rompre un doute, elle se met à dessiner des contours d'objet et, résolument, elle frappe certaine propagande et certaine publicité qu'elle nomme. Par cette dernière mesure, l'Etat a fait acte d'autorité morale et son décret, heureusement, coïncide avec les prescriptions chrétiennes. Désormais, en cette matière spéciale, le juge est prisonnier d'un texte. Il n'a plus à évaluer une idée, mais à voir un fait. C'en est fini de ses flottements.

Cependant, par ce geste courageux, la loi n'a porté la cognée que sur une branche, une seule, de la broussailleuse immoralité.

On pourrait continuer ces émondages.

On pourrait faire, par exemple, ce qui fut suggéré fort à propos en de récentes réunions : étendre le domaine de la protection de l'enfance. L'enfant est exclu de certaines représentations, parce qu'on aime sa vertu ; des audiences judiciaires où il n'est pas appelé tout exprès, l'enfant est encore exclu, parce qu'il *pourrait arriver* que sa moralité y courût des risques. La loi protège l'enfant contre ses propres parents, s'ils sont incapables de lui donner l'éducation. Bref, notre législation nouvelle est toute pénétrée de sollicitude pour l'enfant. A une vague d'abandonnement, à une morne confiance vis-à-vis des théâtres, des

(1) Voir la *Revue catholique* du 7 novembre 1924.

familles, de tout, a succédé, depuis une quinzaine d'années, une vague de méfiance, un protectionnisme préventif, répressif, correctif qui tend à envelopper la jeunesse d'une atmosphère vérifiée salubre et réconfortante. Mais, dans ce corps de défense, s'ouvre une large baie : on n'y pare pas aux dangers de la rue. Avec la maison et l'école, la rue est, de tous lieux, celui où l'enfant fréquente le plus. Or, si ce lieu est un bon lieu, tout le monde s'en convainc à la première inspection des échoppes à illustrés et des abords de cinémas.

La sauvegarde de l'enfance dans ces passages inévitables ne serait pas seulement décrétée par la loi et sanctionnée par justice. Pour la rendre sûre, on la pourrait déléguer à un conseil spécialement intéressé à la voir effective : une délégation des pères de famille et, de préférence, des pères de familles nombreuses. Le jugement de moralité (d'aucuns disent : de liberté) passerait ainsi du magistrat, supérieur par sa position au conflit de la licence et de l'éducation, aux parents, de qui l'on peut attendre une instinctive vigilance. De la sorte, la sympathie pour l'enfant qui imprègne nos lois récentes ne serait plus oubliée de très graves périls.

L'action législative peut se poursuivre. Ainsi, en des cas précis et moyennant garanties, le pouvoir attribué aux autorités communales en vue de l'ordre matériel pourrait être étendu à l'ordre moral. Et l'on pourrait multiplier les spécifications de délits, allant toujours au plus concret, de manière à mécaniser pour ainsi dire la sanction judiciaire.

Mais gardons-nous bien d'illusions. Le Parlement marque une évidente répugnance pour le rôle de moraliste, auquel il n'est du reste pas prédestiné, mais aussi, par répercussion, pour celui d'exécuteur de la morale, qui lui convient davantage. Tel clan, dans la presse, l'a si vertement tancé pour sa censure des cinémas et ses quelques velléités de rigueur qu'il éprouve une souveraine hésitation à faire l'innocent et à brasser encore des « lois bleues ». Sans doute, une campagne énergique l'accablerait, à la longue, à de nouvelles sévérités ; mais on peut craindre qu'il soit vite las, en ce temps d'électoratisme, du rôle héroïque de père fouettard.

Et même avec les meilleures intentions, avec une sainte énergie, le Parlement aboutirait-il jamais, à force de précisions et d'ajustés, à rendre le terme « bonnes mœurs » assez limpide pour signifier aux exécutés un congé définitif ? Tant d'actes et d'attitudes peuvent se concevoir qui soient contraires aux bonnes mœurs, même entendues strictement avec le Code pénal !

La loi prétendrait-elle à trancher tous les cas, à viser même toutes les catégories ? Mais elle se transformerait tout de suite en un tel répertoire d'obscénités que son premier article devrait interdire au public la lecture des suivants. Et, pire défaut, le vice trouverait encore à l'échapper, en raison de l'impénétrable fertilité du fumier.

Quoi qu'on fasse, avec son plus solennel appareil la littérature législative restera donc impotente. Des compléments y sont néanmoins nécessaires et ce n'est pas d'un cœur léger qu'il faut le dire. *Plurimae leges pessima respublica*. Ce sont les civilisations déchues qui dictent les codes les plus circonstanciés. Ce sont les nations où l'instinct vital est défaillant, où les principes fonciers s'obnubilent qui allongent le plus de barrières autour du citoyen, qui développent leur police et bâtissent des prisons. C'est là où l'individu ne marche pas de lui-même comme il convient qu'il faut le mener par le bras et lui crier tout le temps : « Droite, gauche, ou gare à vous ! »

## 2. — L'ESPRIT PUBLIC

A côté de la loi se pose un autre engin de redressement : l'opinion même.

On en conçoit bien un troisième, de tous le plus ferme : ce serait un moraliste officiel, qui déchargerait et la foule et l'Etat du soin de composer au jour le jour la règle des mœurs, à coups d'impressions, de passions, à bout d'intrigues et d'expédients. Compétent par lui-même et respecté sans débat, ce moraliste définirait le principe et promènerait la lumière, à toute réquisition, dans les coins obscurs. L'Etat conserverait, en fait de morale, le rôle aisé de gardien au bras fort, c'est-à-dire une sinécure pour l'esprit. Le peuple rentrerait, pour sa sécurité, en position de perpétuel protégé.

De grands esprits, hors du catholicisme, préconisent cette division des charges. Rendant hommage à l'autorité religieuse qui, en garantissant la stabilité des idées, avait assuré la vie des peuples aux âges théologiques, Auguste Comte proclamait ensuite sans ambages que le stade positif dont l'humanité lui semblait proche réclamait, aussi

haut que tout autre, l'action d'un pouvoir spirituel distinct de l'Etat. Dépositaire des lois vitales, interprète des nécessités dernières, champion de la conscience vis-à-vis de la force, ce pouvoir lui paraissait essentiel à la civilisation.

Des écoles politiques, après Comte, ont repris cette idée. Ainsi aussi pensent les catholiques, et ils désignent ce pouvoir plus clairement que Comte : c'est pour eux l'Eglise.

Mais dans l'ordre actuel des choses, chez nous, pareille vue est chimérique. L'Etat, notre Etat, ne consent à tenir le magistère spirituel que pour une voix privée, considérable peut-être, mais jamais décisive. Libre aux citoyens de le consulter ; les lois l'ignorent.

Notre édifice social est donc bien livré, en dernière analyse, à la merci des puissances de l'heure. Le seul moyen de l'affermir, c'est de se concilier ces forces. Ressaisir l'opinion, rallier, à défaut du pouvoir, les facteurs de pouvoir qui gisent épars dans la nation : élites, prestiges, sentiments vitaux, voilà l'ultime recours dans un Etat qui ne connaît pas de moraliste hormis lui-même, et qui pour son compte, puisqu'il professe le libéralisme, délaisse volontiers cette fonction.

Mais en quoi pêche l'opinion ?

\* \* \*

L'opinion n'est malsaine qu'en raison de ses discordances intestines : les dominantes ne s'y joignent plus. Si l'on veut donc que la morale traditionnelle ne soit pas à tout instant sapée, il faudra, ou bien persuader les dissidents, ou bien, sans aboutir à cette fusion, rendre à la morale, dans le pays, une légémonie certaine.

Ces deux voies mènent au même but. Ni l'une ni l'autre ne peuvent être négligées.

La première est nécessaire : il faut s'efforcer à la conversion intime des consciences. Mais le chemin est rude. Y entrer, c'est s'engager dans l'immense champ de l'éducation morale par les moyens privés. Plaine sans fin et dure expédition qu'on y fait ! La rééducation des masses requiert un gigantesque programme ; elle commande tout ce qu'on appelle, d'une locution nouvelle, l'« action » catholique, dans les écoles, par la presse, par les innombrables détours de la publicité et les assauts de propagande que l'on pense. Tâche de finesse et d'amour : il faut rétablir des nuances, restituer aux consciences leur délicatesse, restaurer des respects dont on s'était défait. Traitement lent, compliqué, pénible.

A ce formidable travail, les catholiques s'attendent dans tous les pays. Notre jeunesse belge vient de promettre, à Charleroi, d'y vouer toutes ses ressources. Ce mouvement assurera, à force d'obstination, le salut de la morale par le triomphe de la foi.

Mais cet effort d'ordre religieux ne dispense pas de procurer à la morale des appuis de nature purement temporelle.

En prenant cette deuxième voie, sans délaisser la première, on garantirait le règne pratique de la morale chrétienne avant même de lui restituer l'adhésion profonde et formelle des esprits.

Il faudrait ici faire appel, non plus aux convictions, mais aux besoins, et aiguïser, dans la masse, un sentiment primaire : celui des nécessités vitales.

C'est un fait, rien qu'un fait, mais un fait aujourd'hui énorme que les conditions fondamentales de la société coïncident avec les préceptes moraux. Ce que l'obsolete philosophie exposait par des raisonnements, l'histoire que nous élaborons de nos mains, à cette heure même, celle que les journaux portent sous tous les yeux se charge de le confirmer à notre éblouissement. Que des vertus qui sont proprement chrétiennes aient fait la prospérité des occidentaux, ne nous attardons pas à le rappeler. Mais que la déperdition de ces habitudes instille à présent la mort dans nos veines, voilà ce dont chaque jour nous jette une preuve inédite. En démontant, pièce à pièce, la famille chrétienne, la société s'effondre. On bafoue le mariage dans la forme et dans les fins que le christianisme lui assignait : la crise de la population trouve là son origine contrôlée. D'où découle la crise professionnelle ? Pour une bonne part des abus de la propriété, c'est-à-dire identiquement d'excès que la théologie a toujours réprouvés, et dans les termes les plus nets avec saint Thomas d'Aquin. D'où vient la crise politique ? De ce que le jugement privé s'est établi en insurrection permanente contre ces lois naturelles où, précisément, la philosophie catholique lit l'injonction divine. Et si l'autorité est tarabudée, c'est encore en méconnaissance d'une règle qui fait même la supériorité de l'Eglise sur le christianisme amputé des protestants : le respect des magistrères et des compétences. Tous les pays qui ont mal à la tête trouvent dans le principe du libre-examen, érigé

d'abord en religion par défi du catholicisme et passé de là en politique, l'accident initial de leur infirmité.

Cette qualité vitale de la morale chrétienne, que les peuples actuels doivent reconnaître s'ils prétendent résister à leur civilisation même et résoudre la crise de prospérité à laquelle leurs devanciers antiques ont tous succombé, ce caractère de loi naturelle aussi inéluctable que les lois physiques devient de jour en jour plus évident. Les savants le confessent, maintenant qu'ils ont pesé, soupesé, disséqué et recomposé le problème avec le luxe de précautions et tous les scrupules qu'ils y peuvent apporter. « L'introduction à la méthode sociologique » de M. Paul Bureau indique bien que cette observation sociale détachée de préjugés, dont les promoteurs attendaient la ruine des morales transcendantales, vient au contraire à leur rescousse. Mais il ne faut pas ouvrir avec les savants trente-six fenêtres pour s'apercevoir que le soleil luit. Que la morale et la vie soient nouées, ce fait est plus que visible; d'innombrables indices de décadence qui sont aussi des traits de déchristianisation en font à présent une vérité criarde.

Or, vis-à-vis des nécessités vitales, tout ce qu'une nation comporte de volontés saines garde du nerf. Et même, les énergies sont en ce cas plus précieuses que la meilleure clairvoyance. Car les puissances qui gouvernent ne sont pas, en fin de compte, les institutions ni les idées, mais des volontés, puisque, aussi bien, gouverner c'est agir. Ce sont les volontés qui animent les institutions; ce sont elles qui traduisent les idées en actes. Sans elles, les premières demeurent des cadres léants et les secondes sont des propos d'oïsis. Obscures volontés présentes au fond des peuples, elles déterminent à leur guise l'arrêt ou le progrès, leur caprice dispense la santé et la ruine. Est-ce aujourd'hui le vouloir vivre, est-ce le vouloir-jouir qui nous mène? Selon que l'un ou l'autre l'emporte, nous sommes ou, doucement, nous cessons d'être.

Mais on peut présumer le vouloir-vivre assez tenace dans un pays demeuré laborieux, et, dans sa grande majorité, fort honnête, pour qu'il écarte la contagion de cette nonchalance qu'est le vouloir-jouir, dès que s'y verront clairement des signes de mort. *To be or not to be, that is the question...* Peut-on croire qu'un peuple qui n'est tout de même pas vidé de sève, puisqu'il fut capable du sursaut que nous savons pour être libre, soit dénué de courage pour continuer d'être?

Bref, si nos conditions de vie sont les règles chrétiennes, comme il est sûr, et si la vie plaît encore, ce qu'on peut admettre, ces règles mêmes retrouveront leur prestige dès que leur souveraine concivance avec la vie sera connue, sentie, et, d'un mot, fortement vécue.

En réalisant cette jonction dans la psychologie des gens d'aujourd'hui, une campagne pour le relèvement de la moralité publique ferait son opération maîtresse. Conjuguer morale et vie dans la conscience des élites comme elles le sont dans le sang des peuples, c'est un programme simple. C'est un formidable atout de pouvoir tabler sur l'instinct de conservation sociale, et cet atout se joue en une partie de bon sens. L'opération, en outre, serait décisive: car le jour où le vouloir-vivre se déléguerait dans le sens de notre multiséculaire morale, ce jour-là, notre ordre social, né d'elle il y a longtemps, se remboîtera de lui-même dans le vrai. Il n'y faudra même aucune réforme législative: que nos lois se fixent ou qu'elles gardent leur lettre vague, d'un coup, toutes les libertés pivoteront sur le même axe et le terme « bonnes mœurs », par exemple, deviendra tout de suite cristallin. Ce ne sera pas une avance à coups de pouce, mais un retour en bloc.

On peut croire que, dans la lutte pour la moralité, et toujours sauf les interventions providentielles, cette chance est vraiment la grande chance; c'est la meilleure, en tous cas, qu'autorise la neutralité des gouvernements en fait de morale. Il en est d'autres. Ainsi, l'esprit de tradition n'a pas perdu toute vigueur en dehors des masses croyantes, puisque c'est la continuité qui soutient les grandes entreprises. Mais seules les élites intelligentes y seront très sensibles et, encore, comprendre et pouvoir, c'est deux. Autre chance: la morale chrétienne est dans la logique de nos institutions fondamentales, et surtout de la famille, dont le type civil (sauf le divorce) est encore le type chrétien. A la cohérence d'un régime il est encore des âmes qui tiennent, non pour l'esthétique ni par manie de géomètres, mais parce qu'elles sentent, obscurément, que le principal emporte l'accessoire, et que si, par exemple, l'autorité du père est à bon droit consacrée par nos codes, il est illogique de la miner par toutes les suggestions de la littérature.

Mais la fermeté des institutions et la persévérance politique sont de ces déesses exigeantes et subtiles qui manquent d'adorateurs. Vivre avec conséquence, c'est affaire aux intellectuels, gens que l'on rencontre d'ailleurs souvent dans la logique d'une erreur. Vivre dans une direction suivie, cela prend vite, à nos narines folâtres, senteur de routine,

et il n'est pas aujourd'hui d'odeur pour faire fuir le monde comme celle-là. Mais vivre, vivre tout court, voilà un besoin qui stimule le premier venu, quelle que soit son éducation.

### Conclusion

En somme, veut-on rétablir l'unisson en morale dans nos nations disputées? Qu'on s'y efforce, mais avec l'idée nette que le résultat n'est pas pour demain. Préfère-t-on ressaisir l'opinion en l'engageant sous l'empire d'une dominante: le besoin de vivre, voilà, semble-t-il, une plus preste méthode.

Même, il serait bon qu'on se hâtât. Si, en effet, les soins patients d'un raisonnement font découvrir dans le peuple des dispositions à accepter la règle, il est des milieux ardents où l'on se refuse à temporiser, où l'on s'exaspère de voir cette règle vitale languir encore sur la planche aux théories. Faute de gouvernement, faute d'une opinion maîtrisée par les besoins réels, des citoyens se mettent à gouverner eux-mêmes. Quand chôme le balayeur, les habitants manient à leur façon brosses et torchons, au risque d'incommoder des passants. Bref, la brusquerie apparaît aux mains de l'honnêteté: c'est un phénomène aussi nouveau que significatif.

Après une laceration d'affiches qui fit grand bruit, les « étudiants membres du Cercle d'études de l'École supérieure consulaire et commerciale de Mons » en assumèrent crânement, dans une lettre publique, la responsabilité. Ils disaient: « Où donc est la vraie légalité? Se trouverait-elle peut-être chez ces éditeurs ponographes ou ces entrepreneurs d'immoralité qui dans leur propagande se permettent toutes les audaces parce que les pouvoirs publics ont pour eux toutes les faiblesses? Ou ne se trouve-t-elle pas plutôt chez les honnêtes gens qui, las d'attendre et de réclamer de la justice des sanctions nécessaires mais toujours refusées, osent enfin faire un geste, parfaitement légitime, du reste, pour défendre eux-mêmes les bonnes mœurs outragées? » Enchérisant sur cette pensée, ils voient ensuite une obligation là où ils marquaient d'abord un droit: « Le parquet hésite jusqu'à présent à se servir des armes que la loi lui prête, il a toléré les abus et les provocations aux bonnes mœurs, il a obligé ainsi les honnêtes gens privés de la protection légale à accomplir eux-mêmes une œuvre dont il n'a pas osé prendre l'initiative » (1).

De quelque façon qu'on apprécie ces vivacités, elles manifestent avant tout le réveil de lucidité d'où viendra le salut, quand il sera général. Les règles sont là, on les palpe; elles sont nécessaires, on les veut. En leur nom, de vives énergies éclatent. Ce sont des tressaillements du sens vital en même temps que de l'esprit chrétien. Ce sens animera-t-il bientôt toute la nation?

Il ne l'emportera, c'est sûr, que s'il s'affirme sur un très vaste front. L'indifférence avec laquelle les honnêtes gens ont vu s'affaïsser la moralité publique, tous leurs accommodements de langage et d'attitude, leurs timides haut-le-cœur et leurs airs de résignation n'ont eu d'autre effet que d'accélérer une décadence. Leur silence faussait les valeurs dans l'opinion, la maîtresse note qu'y avaient fait sonner d'innombrables générations chrétiennes a paru, aussitôt, s'assourdir, et l'autorité, dépourvue d'avis propre, fut désespérée.

Si l'on aspire au résultat opposé: l'ordre moral dominant la vie publique, il faudra donc bien l'amener par autre chose que l'indifférence. Ni l'inertie ni les larmes ne nous rendront gouvernail et boussole. L'autorité doit voir et vouloir; il ne s'agit même de rien moins que de refaire, en morale civile, une autorité.

Or, dans un pays comme le nôtre, on est acculé à remonter d'abord le poids de l'opinion, à stimuler ses grands ressorts si l'on veut avancer. Sans cela, du côté des lois, boubier; du côté des tribunaux, cul-de-sac. Sans cela, les institutions législatives et judiciaires demeureront des formes vides.

Une action s'impose donc, action profonde, concertée, imposante par la valeur et par le nombre de ses participants. Elle s'impose absolument, puisque, sur les pentes où nous glissons, où demain peut-être nous serons précipités, une rigide alternative nous presse. Il importe, pour vivre, ou de rétablir officiellement le pouvoir spirituel qui fixe pour tous le permis et le défendu, ou de faire en sorte que les voix écoutées de la nation promulguent haut et clair ce que ce même pouvoir spirituel ne cesse de dicter dans l'ombre où il est relégué. Une pression loyale et soutenue peut y parvenir. Ne nous désespérons pas: on peut

(1) *Le Progrès*, Mons, 18 juin 1923.

fonder crédit sur le christianisme latent en beaucoup d'âmes, on peut compter sur les ressources de la race. Les incidents récents annoncent un revirement. Amenée par le flot nouveau, la vérité morale trouvera dans les cœurs de solides amarres.

Mais il faudra prendre la peine de les nouer.

GIOVANNI HOVOIS,  
Avocat, Président de l'Association Catholique  
de la Jeunesse Belge.



## L'Art de Servaes

Bruges, 19 novembre 1924.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Comme abonné de la première heure à votre sympathique revue, j'ai éprouvé un serrement de cœur en vous voyant reproduire — sans aucun commentaire d'ailleurs — l'article de l'Osservatore Romano concernant notre compatriote Servaes. Je ne puis être suspecté d'enthousiasme pour l'art de ce peintre étrange et excentrique, mais doué d'une rare puissance. Il ne voit que le côté amer de la religion, il extériorise la souffrance non pas avec vérisme (nous en sommes loin) mais avec une jougue d'interprétation toute subjective au contraire. Son tort, à mon avis, est de gêner l'impression que doivent donner ses tableaux par des détails grotesques qui forcément attirent avant tout l'attention. Je pense à ces mains, à ces pieds, en forme de serres d'épervier, comme dit votre correspondant. Il me souvient d'avoir vu de Servaes un portrait d'Anne de St. Barthélemy, d'une émotion religieuse prenante, mais dont le succès a été gâté par les chaussures monstrueuses (pourquoi ?...) de la Sainte. S'il n'y avait que ces laideurs nul ne songerait à défendre Servaes. Mais il y a autre chose, oh oui !

Alors, pourquoi parler de parodie, d'insulte à l'art chrétien, de profanation ? Je trouve bien plus insultantes les fades bon-dieuseries, très bien faites d'ailleurs, de nos églises : ces Christs, ces Vierges, ces chemins de la Croix sans expression aucune, et d'où n'émane aucun sentiment ni religieux ni autre.

Il me paraît profondément regrettable que ce journal italien brode sur la condamnation du chemin de la Croix de Servaes comme si réellement les foudres de l'Eglise s'étaient abattues sur l'œuvre du pieux artiste. Qu'une congrégation romaine ait jugé bon d'en interdire l'exposition à l'Eglise, cela peut se comprendre par mesure d'opportunité, règlement de police, dirais-je, pour que les âmes pieuses ne se scandalisent pas des excentricités qui déparent (c'est le mot) cette œuvre fervente. Mais une condamnation, une mise à l'index n'atteint que des fautes contre la morale ou le dogme, comme serait celle de représenter un Christ roué ou brûlé *vis à lieu* d'être crucifié. L'Eglise est pour l'artiste une mère miséricordieuse et compréhensive et elle n'aurait garde d'entraver sa belle liberté en dehors des questions de stricte orthodoxie. L'interdiction à l'Eglise du Chemin de la croix de Servaes n'est pas plus une mise à l'index que ne l'est l'interdiction à l'Eglise des musiques théâtrales que — malgré Pie X — on joue partout, surtout à Rome, dit-on. Et ce dernier détail me scandalise, bien plus que la vision barbare mais émouvan-  
te d'un Christ de Servaes.

Remarquez que je ne connais pas Servaes, que je suis musicien et non peintre ; mais la fraternité artistique m'incite à tendre, par-dessus la tête des journalistes et des Monsignore, une main amie à ce frère persécuté, dont je partage l'idéal religieux tout en le poursuivant par des voies différentes.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes hommages respectueux.

JOS. RYELANDT,  
Directeur du Conservatoire de Bruges.



## Quelques aspects de la doctrine sociale de Saint Thomas d'Aquin <sup>(1)</sup>

Nous ne relisons pas assez les Encycliques de Léon XIII. Elles projettent une lumière admirable sur les problèmes les plus graves de l'heure présente. Elles nous apprennent à ne pas chercher ailleurs que dans la doctrine traditionnelle de l'Eglise le terrain solide qui seul permet les constructions durables. Elles nous révèlent le secret de l'adaptation aux besoins nouveaux des principes immuables de la morale sociale chrétienne.

Écoutez l'illustre Pontife nous signalant dans son Encyclique du 4 août 1879 sur la philosophie scolastique, « l'immense péril dans lequel la contagion des fausses opinions a jeté la famille et la société civile » :

« Ce que S<sup>t</sup> Thomas d'Aquin nous enseigne sur la vraie nature de la liberté... sur la divine origine de toute autorité... sur la charité mutuelle qui doit régner entre tous les hommes... a une force immense et invincible pour renverser les principes du droit nouveau, pleins de danger pour le bon ordre et le salut public. »

Et l'année suivante, dans le Bref par lequel il proclame S<sup>t</sup> Thomas d'Aquin patron des écoles catholiques, Léon XIII ajoute : « La doctrine de S<sup>t</sup> Thomas répond aux nécessités non pas d'une époque seulement, mais à celles de tous les temps, et elle est très propre à vaincre les erreurs sans cesse renaissantes. »

\* \* \*

Tout le monde en convient : Nous souffrons d'une crise d'égoïsme se manifestant, d'une part, par la méconnaissance des droits de l'autorité, et d'autre part, par une oblitération alarmante du sens de la justice.

Au sein de la famille, dans les rapports de domestiques à maîtres et d'ouvriers à patrons, dans la société civile, et même parfois dans la société religieuse, l'exercice de l'autorité devient de plus en plus difficile et désagréable.

Dans les transactions financières, industrielles et commerciales, la notion même du gain licite et du juste prix semble avoir sombré dans le désarroi de l'après-guerre.

A un mal devenu universel il n'est de remède efficace que la restauration de principes universels eux aussi, et intangibles. Et ces principes nous n'avons pas à les chercher ailleurs que dans la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur l'origine et la mission de l'autorité et sur les droits et les devoirs de la propriété.

\* \* \*

Dans son Traité du Gouvernement des Princes le Docteur Angélique définit l'origine et la mission de l'autorité. Il n'en écrivit que la première partie, mais nous y trouvons toute la substance de sa pensée, surtout si nous la rapprochons de l'enseignement contenu dans d'autres Traités.

(1) Conférence faite à la Cathédrale de Liège, à l'occasion des Fêtes du VI<sup>me</sup> Centenaire de la Canonisation de saint Thomas d'Aquin.

Il suffit de nous regarder nous-mêmes et de considérer nos besoins et nos tendances pour constater que l'être humain est fait pour vivre en société. Notre activité individuelle est manifestement impuissante à satisfaire la multiplicité des besoins de notre nature raisonnable. Le groupement familial lui-même n'y peut pourvoir que d'une manière très imparfaite. C'est pourquoi la vie sociale est le complément nécessaire de la vie individuelle et de la vie familiale.

Mais la vie sociale ne se conçoit même pas dans l'hypothèse où chacun aurait le droit d'agir à sa guise, sans se soucier de l'avenir et des droits d'autrui. Toute société postule donc nécessairement une force orientant les efforts individuels vers un but commun qui est le bien de tous.

Cette force unifiante, loin de nuire à l'initiative privée ou d'entraver la liberté individuelle, ne fait qu'augmenter leur rendement, parce que, en coordonnant les efforts des particuliers, elle les rend plus efficaces.

Ce que le pilote est au navire, ce que le cerveau est à l'organisme humain et la Providence à l'univers, l'autorité l'est à la société. En effet, puisque la nature humaine ne peut se développer pleinement que dans une société, et que la société implique l'autorité, celle-ci est de droit naturel, ce qui veut dire qu'elle est voulue par l'Auteur de la nature. L'autorité est donc instituée par Dieu au même titre que la société elle-même.

Cette autorité sera bonne dans la mesure où elle poursuit avant tout le bien de l'ensemble, et mauvaise dans la mesure où elle préfère l'intérêt individuel à l'intérêt collectif et substitue le privilège à la loi.

La forme du pouvoir et le mode de désignation de ses détenteurs ne sont pas uniformes, ni imposés par la doctrine catholique. Toutes les formes de gouvernement présentent des avantages et des inconvénients.

La monarchie peut dégénérer en autocratie tyrannique, le régime aristocratique en oligarchie arbitraire et la démocratie en démagogie funeste ; mais ces abus ne sont pas inhérents au régime lui-même. C'est pourquoi l'Église n'en condamne aucun, dès qu'il s'efforce sincèrement de promouvoir le bien commun dont le souci est le devoir primordial des détenteurs du pouvoir.

Il n'en reste pas moins vrai que la forme de gouvernement la plus parfaite est celle qui affaiblit le moins l'autorité en évitant la dispersion des efforts et l'émiettement des responsabilités. Une autorité trop disséminée risque de devenir anonyme, et une autorité anonyme, en perdant le sentiment de sa responsabilité, tend trop souvent à devenir insouciant de ses devoirs. Mais cette unité de direction, ajoute S<sup>r</sup> Thomas dans son Traité des lois, n'exclut pas une consultation de l'élite ni même celle du peuple, et le meilleur régime est celui qui combine le mieux le respect des droits du peuple avec le maintien d'une direction unique et forte.

Le détenteur du pouvoir ne doit avoir d'autre ambition que d'être le ministre de Dieu pour le bien. Il lui incombe autant de prévenir le mal que de le réprimer, et il est comptable devant Dieu du mal qu'il laisse commettre par insouciance ou par manque d'énergie.

Rien de plus grand que le pouvoir mis au service de la vérité et de la justice ; rien de plus vil que le pouvoir ravalé à la seule préoccupation de l'intérêt personnel, livré aux appétits désordonnés de la foule, ou aveuglé par des flatteries intéressées.

Le représentant de l'autorité oublieux de ses responsabilités, comme un sacrilège d'autant plus grave qu'il est investi d'un vrai sacerdoce, car tout supérieur légitime est délégué par Dieu pour veiller au respect de l'ordre providentiel dans les divers domaines de l'activité humaine.

Au sommet de ce sacerdoce se trouve le Pontife suprême à qui, dans l'ordre religieux et moral, les chefs d'Etat sont soumis aussi bien que leurs sujets, mais qui fut toujours le premier à proclamer l'indépendance du pouvoir civil dans la sphère des intérêts temporels.

Sans doute, les difficultés d'application peuvent surgir dans la délimitation des frontières des deux pouvoirs. Ce n'est pas en s'isolant mais en se rapprochant que ceux-ci parviendront à les résoudre.

Telle est en raccourci la grande doctrine thomiste que Léon XIII tint à honneur de rappeler à chaque occasion.

Et maintenant je vous le demande : Qui n'entrevoit que le malaise dont nous souffrons ne se dissipera que si nous acceptons cette doctrine avec toutes ses conséquences logiques ?

Rendre au pouvoir, à tous les degrés de la hiérarchie, cette auréole auguste et sacrée dont le Pontife écrit qu'elle seule rend l'obéissance louable et digne de l'homme ; inscrire, sinon au frontispice des palais où siègent les pouvoirs de l'Etat, du moins dans les cœurs et dans les esprits des gouvernants et des gouvernés, la vieille formule : *Omnia potestas a Deo*, « Tout pouvoir vient de Dieu » ; il n'est pas d'autre moyen d'endiguer l'anarchie morale et sociale qui a déjà submergé une grande partie de l'Europe.

Si la vérité est ce que chacun croit, et le devoir, la règle de vie que chacun se trace en toute liberté, la morale variera à l'infini. Chacun se fabriquera un impératif catégorique à sa convenance, et aucun principe immuable ne dominera plus le conflit des intérêts et le tumulte des passions.

Par d'ingénieuses théories sur la solidarité et l'interdépendance des phénomènes économiques et sociaux, vous pourrez certes convaincre une élite de la nécessité de l'autorité ; mais vous ne lui aurez pas du même coup donné la force de subordonner en toute circonstance son intérêt particulier à l'intérêt général. Et vous n'aurez d'influence sur la foule que si vous pouvez lui expliquer très clairement de qui les uns tiennent le droit de commander, et les autres le devoir d'obéir. Rien n'est irrémédiablement perdu si nous savons nous en souvenir ; tout est à craindre si nous persistons à l'oublier.

\* \* \*

La préoccupation incessante du bien commun, qui est le devoir professionnel des supérieurs, ne leur incombe pas exclusivement. Aucun membre du corps social n'a le droit d'oublier qu'il fait partie d'un tout, et que la partie est subordonnée au tout. La justice et la paix ne peuvent régner dans une société où un trop grand nombre de citoyens ne se soucient que de leurs intérêts personnels. Et leur egoïsme devient d'autant plus dangereux qu'il est souvent collectif, c'est-à-dire dissimulant sous l'apparence du dévouement à l'intérêt d'une corporation, l'âpre recherche du gain réalisé aux dépens de la collectivité des citoyens.

L'ensemble des richesses dont dispose un pays n'étant pas illimité, l'équilibre social est fatalement rompu dès qu'un groupe de citoyens prélève sur ce patrimoine relativement restreint une part qui n'est pas proportionnée aux services rendus. Or, la crise actuelle résulte en grande partie du fait que trop d'hommes, par ailleurs intelligents et actifs, ne cherchent plus à s'enrichir en augmentant par leur production ou par leur science le trésor commun de la nation. Ils ne se soucient que des fluctuations des valeurs et d'amasser de l'argent par des spéculations ou par des manœuvres d'accaparement.

La passion du gain facile et la fièvre du jeu sévissent dans toutes les classes sociales. Je ne sais quelle obnubilation invraisemblable du sens moral nous enveloppe et nous pénètre comme un brouillard épais et glacial. Que d'ouvriers ne connaissent plus, hélas ! ce que nos ancêtres appelaient la piété du travail bien fait ! Que de négociants et d'hommes d'affaires semblent avoir complètement oublié qu'il existe toujours un juste prix, basé sur l'estimation commune, c'est-à-dire, sur une évaluation loyale et généralement admise de la valeur incorporée dans le produit ! Qu'il s'agisse d'immeubles ou de biens fongibles, l'exigence de beaucoup de vendeurs ne s'arrête qu'à la limite où il leur devient impossible de trouver un bénéficiaire acquéreur, ou un malheureux, obligé, pour des motifs personnels, d'accepter conditions les plus dures.

Autrefois la fortune n'était estimable que si elle était le fruit d'un long passé de travail et d'économie, la récompense de talents éminents ou de services exceptionnels rendus à la chose publique.

Aux yeux des honnêtes gens, il n'y avait pas de prescription en faveur de la fortune mal acquise. Les transformations des conditions de la production ont nécessairement entraîné un adoucissement de l'ancienne législation canonique sur le prêt à intérêt. Mais saint Thomas n'eût pas compris ceux qui trouvent naturel de percevoir un intérêt élevé d'un capital dont le montant leur a déjà été entièrement restitué par les bénéfices des années antérieures.

Sans doute, le grand Docteur préconise l'ordre de la charité et il approuve les parents assurant à leurs enfants une situation de fortune conforme à leur rang social. Mais ce souci légitime ne doit pas aboutir à faire croire aux enfants qu'ils sont dispensés d'enrichir la nation par leur travail, sous prétexte que leurs parents ont peiné pour eux. Rien n'est plus dangereux pour la jeunesse que de ne pas se trouver dans la nécessité salutaire de déployer des efforts personnels.



# « ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE  
MERVEILLEUX QUI  
RÉUNIT LES QUALITÉS  
LES PLUS PRÉCIEUSES  
AUX QUELLES ONT AI  
PU ATTEINDRE EN  
FAIT D'APPARILS  
PNEUMATIQUES.  
IL EST INCOMPARA-  
BLE PAR SA CON-  
STRUCTION ET PAR  
SON RENDEMENT AR-  
TISTIQUE.

TÉL. : F. 28586

**Magasins de Vente : 14, rue d'Arenberg, 14, Bruxelles**

**Simonet Deanscutter**  
*Joaillerie Orfèvrerie Horlogerie*

72 Rue Couderberg  
*(Mise de la Cour)*  
**Bruxelles**

GRANDS PRIX  
Lège - 1905  
Bruxelles 1910  
Gand 1913.

## Hermance BARTHEL

ARTISTE FLEURISTE

Médaille d'Or France, Belgique

49, RUE ROYALE  
- BRUXELLES -

- Fleurs de premier choix -  
Mariages - Bals - Soirées

Tél. 285-45

EXPÉDITIONS

## Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 90.000.000

Réserves : 20.250.000

### Succursale de Bruxelles

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

« BRUXELLES-MARITIME », 30, Place Saintelette.

VILVORDE, Rue de Louvain.

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, qui bonifie actuellement :

en compte de QUINZAINE : (préavis de 3 jours)	4,90 %
en compte à UN MOIS : (préavis de 3 jours avant le 15)	5,00 %
en compte de SIX MOIS : (au 5 ou au 20 du mois)	5,25 %

avec facilité de retrait anticipé :

1 <sup>o</sup> ) après le cinquième mois	5,20 %
2 <sup>o</sup> ) après le quatrième mois	5,15 %
3 <sup>o</sup> ) après le troisième mois	5,10 %
4 <sup>o</sup> ) après le deuxième mois	5,05 %
5 <sup>o</sup> ) après un mois	5,00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 Frs minimum et multiples de 500 Frs

LIBRAIRIE SAINT-LUC  
**MON LIELENS**

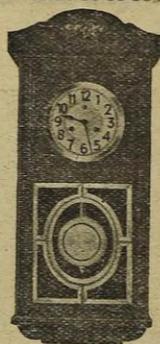
R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.  
26, rue de la Montagne, 26, BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM  
LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME  
Grand choix de livres de prières et de chapelets  
IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1<sup>e</sup> COMMUNION  
Typographie - Lithographie - Reliures

**CARRELAGES**

**J. SWARTENBROECKX**  
6, Avenue de la Porte de Hal, 6  
BRUXELLES

**REVETEMENTS**  
Téléphone B 15911



**Horlogerie Centrale**

MAISON FONDÉE EN 1894

3, rue de Flandre, BRUXELLES

MONTRES, PENDULES EN MARBRE  
ET CUIVRE, RÉVEILS  
Grand choix de régulateurs  
à carillon « Westminster »

Atelier spécial pour réparations.  
Travail soigné et garanti.

**Banque de l'Arrondissement d'Anvers**

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-111, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit — Comptes à terme.  
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de  
coffres-forts, etc., etc.

**LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles**

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1<sup>er</sup> ordre  
L'ALGÉRIE — LA CÔTE D'AZUR — L'ITALIE

Pour faciliter le transfert d'argent nous émettons le **GLOBE-TICKET-HOTEL** vous assurant des séjours dans les meilleurs  
hôtels aux tarifs ordinaires de ces hôtels.

Renseignements et tarifs d'hôtels en nos bureaux.

A LA  
**VIERGE NOIRE**  
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE  
DE

**Vêtements pour Hommes et Enfants**

COUPE IRREPROCHABLE

**PRIX MODÉRÉS**

Rayon spécial de Vêtements sur mesure  
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,  
ADMINISTRATIONS  
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, Tournai et CHARLEROI

**Grand Cremant**  
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus  
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

**Nouveau Prix-Courant**

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :

12 Bouteilles . . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont

24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »

Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »

emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de  
port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly  
à Couillet (Belgique) ;  
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Élysée Building, 56, Rue du  
Faubourg St-Honoré, Paris ;  
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

Pour prévenir cette tentation, il convient que les privilégiés de la fortune prélèvent sur leurs biens une dime en faveur des grandes œuvres de solidarité patronnées par l'Église ou par l'autorité civile. Personne n'a en effet le droit d'oublier qu'il n'appartient pas seulement à une famille, mais aussi à la société religieuse et civile, et qu'il a dès lors envers ces deux dernières des devoirs indéclinables.

D'instinct, la foule ne respecte la fortune que si celle-ci a conscience du rôle qu'elle remplit.

Faire appel à la protection du pouvoir et invoquer la morale pour faire protéger la richesse acquise, mais ne pas s'en préoccuper quand il s'agit de l'acquiescer est un illogisme par trop choquant. Certes, le Docteur Angélique défend avec énergie la propriété privée. L'espoir de l'acquiescer est pour le pauvre comme pour le riche un stimulant que rien ne remplace. Elle ennoblit le travail des parents poussés par la nature même à transmettre à leurs enfants, avec leur nom et leur physiognomie, la récompense de leurs efforts. Elle perfectionne et augmente la production, en prévenant l'incurie et le gaspillage si fréquents partout où sévit l'étatisme.

Mais c'est précisément parce que l'importance sociale de la propriété privée est si grande que St Thomas d'Aquin insiste tant sur sa destination collective. Les pires adversaires de la propriété sont ceux qui la rendent odieuse par leur égoïsme. Pour que les révolutionnaires puissent obtenir du succès en généralisant les abus, il faut qu'ils en trouvent ; et il nous incombe de ne pas leur en fournir l'occasion.

Il faudra toujours en revenir à cette théorie de la hiérarchie des valeurs si bien mise en relief par le Docteur Angélique quand il énumère les différents biens que le Prince doit s'efforcer de procurer à son peuple. Un bien-être modéré est un élément indispensable du développement normal de la vie intellectuelle et une condition nécessaire au maintien de la paix sociale.

Le Prince devra donc avoir à cœur non seulement de faire affluer les biens matériels, mais aussi de veiller à la sécurité, aux transports, à la salubrité et à l'esthétique. Mais la loi sur la hiérarchie des valeurs nous rappelle que le but suprême de la vie sociale n'est pas l'augmentation incessante de la production des richesses. La société ne peut pas avoir une fin dernière distincte de celle de l'individu, car elle est faite pour lui.

Le but essentiel de la vie sociale est de rendre l'homme meilleur, et les biens temporels sont destinés à faciliter l'exercice de la vertu.

Pour démontrer qu'une loi est mauvaise, il ne suffit donc pas d'établir qu'elle diminue la quantité des richesses produites, car cette perte matérielle peut être compensée par un accroissement de bien-être familial et moral.

Assurément, l'activité économique des individus et la politique sociale des nations sont réglées par des lois économiques dont on ne fait jamais impunément abstraction.

Mais ces lois économiques ressemblent aux forces naturelles de l'eau, de la vapeur et du feu ; forces bienfaisantes, quand nous les dominons ; forces destructives, quand rien ne les retient.

Si l'acquisition et l'usage des richesses ne sont pas tempérés par le respect d'une loi morale qui leur est supérieure, il n'est plus possible d'assigner une limite aux ambitions humaines. Chacun regardera du côté de celui qui possède davantage ; les désirs assouvis en feront naître d'autres ; et aux besoins nécessaires s'ajouteront sans cesse des besoins factices. Ce sera le conflit inévitable et permanent entre l'égoïsme des uns et les convoitises des autres ; et rien ne peut empêcher ce conflit d'aboutir tôt ou tard à des révolutions, lorsque dans un pays ou dans une cité, on s'acharne à faire disparaître la croyance en une vie future qui seule peut donner un sens à la vie présente.

C'est pourquoi le respect de la doctrine traditionnelle de l'Église sur l'esprit de sacrifice, base de toute vie chrétienne, constitue, même dans l'ordre économique, une valeur qu'aucune autre ne remplace.

\* \* \*

Il n'existe pas d'apostolat plus utile que de vulgariser les idées éparses dans les Traités où le Docteur Angélique parle de l'autorité, de la justice, des lois et des contrats.

Nous rencontrons dans les milieux les plus divers des gens mécontents et aigris, parce qu'ils sont ou se croient victimes de passe-droits ou de prix exorbitants.

Efforçons-nous de leur faire voir que nous avons faim et soif de justice. C'est la meilleure façon de servir l'Église à une époque où elle est trop exclusivement jugée, non pas sur la valeur objective de son enseignement, mais sur les répercussions visibles de la foi catholique dans la vie de ceux qui la professent.

Et si la Providence permet que même l'exemple d'une intégrité absolue paraisse ne pas impressionner ceux qui nous entourent, souvenons-nous que l'influence la plus profonde et la plus durable émane souvent de nous quand nous nous en doutons le moins. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, rien ne se perd, et chaque effort vertueux met dans le monde un bien nouveau dont Dieu saura tirer parti au moment opportun.

Si modeste que puisse être notre tâche, si nous la comparons à celle du Docteur Angélique, ayons nous aussi l'ambition qui inspira et soutint tout son labeur : « Seigneur, pour ce que j'ai fait, je ne veux d'autre récompense que Vous-même ! »

G. RUTTEN, O. P.,  
Sénateur.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### L'Antoinisme

Quand Antoine, le patriarche des imbéciles, le Guérisseur qui n'avait pas su se guérir, se désincarna, c'était le 25 juin 1912, plusieurs pensèrent qu'il emporterait dans sa tombe l'Antoinisme lui-même. Erreur, la mort ne l'a pas plus tué que le ridicule, il a survécu à son inventeur. Le manteau du prophète de contrebande passa incontinent à la « Mère » sa veuve, la Matriarche, et un syndicat de pitres solennels continua, sous la même firme, à exploiter la badauderie des socialistes mosans qui formèrent le noyau de la clientèle primitive. Depuis, cette lèpre a continué ses ravages.

M. l'Abbé Leroux, le distingué professeur du grand Séminaire de Liège, vient de publier sur ce phénomène baroque de la tératologie religieuse, un article très intéressant dans la *Revue ecclésiastique* de ce diocèse et les *Études religieuses* l'ont repris au n° III de leurs publications. Consacré à la *Thérapeutique* du marchand d'orviétan et

à la *Philosophie* (!) du révasseur de Jemeppe, il appelle un complément sur les révélations du nouveau prophète. Cette monographie fait suite aux études de MM. Bourguet, Kervyn, Lucien Roure, Guenon et Crowley qu'elle résume et clarifie.

Sur le fumier de l'ignorance et de l'immoralité, l'Antoinisme a champignonné à souhait : vingt-et-un temples, dont treize dans la province de Liège, les autres à Forest, Jumet, Écaussinnes d'Enghien, Monaco, Nice, Vichy, Nantes, Tours, de petites synagogues en maints autres lieux, au total 18.000 adeptes en Belgique, 10.000 peut-être en France. L'autre jour le *Journal* de Paris rendait compte d'une réunion de cinq mille antoinistes de France accourus à Paris, autour de la Mère, pour fêter la Saint-Antoine-le-Guérisseur, et dans sa pastorale de l'an dernier, Mgr Chollet, archevêque de Cambrai crut devoir dénoncer comme un péril pour la foi du peuple les extravagances doctrinales de la secte.

L'homme est un animal religieux. La religiosité, instinct de race, survit à la perte des croyances ; dévoyée, dégénérée, elle cherche à se satisfaire par des conceptions bizarres et des pratiques mystagogi-

ques. L'Antoinisme correspond adéquatement à l'étiage intellectuel et moral d'une population déracinée de la religion des ancêtres, de plus en plus déchristianisée.

L'homme ne peut se passer de croire en Dieu. Quand on lui arrache la foi au vrai Dieu, il se fabrique une idole ou croit à la qualité divine du premier charlatan venu, assez audacieux pour se poser en être transcendant.

Les pseudo-Christes, d'ailleurs, sont annoncés dans les saints Livres. Antoine fait bien cette figure-là. Il a réussi. Comment ?

Déformé, détraqué par le spiritisme, qui fut le premier stade de son évolution, doué d'aptitudes médianmiques remarquables, il s'imprégna des théories d'Allan Kardec et prit le goût de l'étrange dans le cercle spirite des « Vignerons du Seigneur », ainsi dénommé sans doute, dans ce pays de Jemeppe où l'on ne cultive pas la vigne, parce que l'ivresse sacrée n'y était pas inconnue. Son esprit déséquilibré et porté à l'illumination fut une proie facile aux rêves hallucinatoires. C'est ainsi qu'Antoine croyait ferme à la réincarnation de son fils dans le corps d'un potard paisien et qu'il se plut à évoquer le Curé d'Arz, Mgr Doutreloux et Léon XIII.

Du spiritisme il gardera, dans l'indigeste fatras de ses doctrines, la vieille bourde de la transmigration des âmes ; de l'occultisme pratiqué au sein des coniliabules de la secte dans les parages de laquelle errent le Mauvais, il emportera le culte ésotérique luciférien, arriéré-fond de la religion antoiniste réservé aux initiés. L'arbre de la « Science de la vue du mal » autour duquel s'enroule le serpent tentateur, reste le symbole, l'emblème sacré de la Révélation nouvelle.

Au magnétisme animal que le mesmérisme mit en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle, Antoine emprunta la théorie des fluides et l'utilisa, l'exploita plutôt, de la façon la plus abracadabrante, la plus supercoquenteuse. Il en était venu à se croire lui-même chargé de fluides bienfaisants, emmagasinés dans son cerveau, et capable, en projetant ces fluides sur les malades, directement par les passes ou impositions, ou indirectement sur l'eau ou le papier magnétisés, de guérir toutes les infirmités, de terrasser, de couper net les fluides malfaisants.

Ces billevesées pyramidales étaient d'ailleurs débitées sans sourcilier, couchées sur le papier par des scribes d'un parfait crétinisme et accueillies par des cervelles chavirantes comme paroles d'Évangile.

Pour envoûter la foule des simples, implanter en eux « la foi » au Bon Père, il recourut tout d'abord à la suggestion, à cette forme du suggestionnisme mystificateur qui ressemble extraordinairement au *Scientisme chrétien* de Mrs Baker Eddy. On sait le prodigieux succès de cette aventurière américaine, la fondatrice à Boston de la *Christian Science*, qui compte au moins 100.000 adeptes, près d'un millier d'églises aux États-Unis, a débordé sur le continent à Londres, où elle possède plusieurs temples, à Paris où elle s'organise par la propagande, Mrs Baker Eddy n'en fut que la prophétesse, le vrai révélateur fut le fils d'un pauvre forgeron de New-Hampshire, Phinéal Pa khurst Quimby. Voici l'idée. La maladie est un mythe, un pur fantôme, une fausse croyance, suggérée dès le berceau, entretenue par l'opinion, de telle sorte qu'on envisage la maladie comme inévitable, comme un legs fatal qui se transmet de génération en génération. Il faut changer cela ; il faut rétablir la vérité, en niant la maladie, en se persuadant qu'elle est une erreur créée par la superstition de l'ignorance. Mis en présence de tous les symptômes d'une affection morbide : éruption, enflure, tumeur, douleur, crampes, quarante degrés de fièvre, le guérisseur doit avoir l'inférieur tonpét d'en nier la réalité. Rien de tout cela n'existe. Que le faux patient le croie sur la parole du guérisseur, qu'il ait « la foi », qu'il atteigne la Vérité, « la Science », et... le voilà guéri.

C'est ce qu'on appelle la cure psychique, la cure mentale. C'est toute la thérapeutique antoiniste, fondée sur le non-être de la matière, partant l'inexistence de la maladie, et distincte de l'auto-suggestion pratiquée, par exemple, par le guérisseur Coné qui fait appel à l'imagination pour triompher d'un mal dont il admet d'ailleurs la réalité.

C'est le fond de l'Antoinisme, et ce fond est d'une inénarrable bêtise. Le tout d'ailleurs s'enveloppe des divagations les plus charentesques sur Dieu et l'humanité, noyées dans un panthéisme ni ais, sur le bien et le mal, l'un et l'autre niés et sombrant dans le nihilisme moral, se complique de tout un merveilleux frelaté grossier, emprunté à la Kab-bale et au Talmud, où, entre autres folies, on voit les règnes minéral, végétal, animal sortir comme excréments de l'individualité d'Adam !

Tout ce délire qui recèle dans ses obscurités pas mal d'idées perversissantes a été traduit dans un charabia ahurissant par un professeur d'enseignement moyen.

Le système, cette olla podrida pharamineuse, une fois mis au point il a été lancé à partir de 1905 comme une spécialité pharmaceutique par une publicité mondiale, et comme le nombre des sots est infini la réclame a produit dans la masse, en Wallonie surtout, cette obsession tyrannique à laquelle les taibles cervelles ne peuvent se soustraire.

Graduellement, et sans qu'il y parût, Antoine le Guérisseur, l'Antoiniste, se transforma en mage, en prophète, en révélateur, fondateur de religion, et ses funérailles, apothéose grotesque, ont promu au rang de dieu Antoine-le-Généreux. Au moment où, en présence de Frères, affablés d'une lévite noire s'allongeant selon le degré d'imagination, et coiffés d'un énorme gibus, et des Sœurs travesties en leurs funèbres, on allait entourer sa dépouille mortelle ; quand le Frère Delcroix, lecteur, eut achevé sa harangue boursoufflée et drôlatique, le Frère Derégnacourt, sorte de grand-prêtre ou de Mamamouchi, au crâne luisant, à la barbe fluviale, s'approcha de la fosse en clamant « Notre Père Antoine n'était pas un grand seigneur, mais notre Dieu qui s'est désincarné et n'a jamais cessé d'être parmi nous ! » Amen.

Cette folie dégénérée rend certes témoignage, jusque dans ses pires extravagances, au besoin de croire qui tourmente l'âme humaine. Elle atteste, d'ailleurs, une crédulité fantastique, une invraisemblance naïveté, une ignorance abyssale, et chez les joueurs de gobelet, qui sont à la tête du mouvement, une rare astuce.

J'ai l'intime conviction que l'Antoinisme a bien pu dissiper peut-être, par suggestion, quelques troubles fonctionnels, mais qu'il a tué pas mal de malades dont on ne parle pas et qu'il ne pourra soumettre au contrôle de la critique une seule guérison sérieuse de maladie organique. Si un cas, un seul, de cure pareille s'était produit au temple de Jemeppe, présentant les caractères des guérisons obtenues à Lourdes, vérifiées par le Bureau des Constatactions, authentiquées après minutieuse enquête par l'autorité ecclésiastique, si un seul cas analogue pouvait être relevé à l'actif de l'Antoinisme, il y a beau temps que nos adversaires s'en seraient emparés pour discréditer Lourdes. On attendra longtemps.

Malgré cela, malgré des échecs nombreux, étouffés dans un silence propice, l'attrait du mystère, l'étrangeté du personnage à tête apocalyptique, la nébulosité même de ses prétendues révélations d'autant plus ardemment accueillies qu'elles paraissent plus saugrenues, la séduisante simplification d'une morale qui se réduit à suivre les penchants naturels sans jamais les contrarier par la discipline, à béler le mot amour et à se nourrir de légumes, le besoin de se raccrocher dans le naufrage des croyances à une épave de religion, la contagieuse puissance de la suggestion jointe à l'espérance de guérir, l'affolement créé par la réclame aux cymbales retentissantes, la profonde insondable de l'ignorance religieuse, et après la guerre, le détraquement de tant d'intelligences mal équilibrées : en voilà suffisamment pour expliquer l'engouement des fanatiques et la tascination de gogos.

Sous-produit du spiritisme amalgamé de scientisme américain l'Antoinisme, tissu d'absurdités, tient quand même, parce que réclame le contrôle de l'intelligence qu'il méprise, il se dérobe à tout discussion et s'enfonce dans la nuit. -Mais il est clair qu'une doctrine de mensonge doit crouler tôt ou tard, l'Antoinisme sombrera, hélas après avoir fait de nombreuses victimes. Pour hâter sa chute et travailler au sauvetage des âmes, il n'est qu'un moyen, c'est de rendre le Christ au peuple.

J. SCHYRGENS.



## PERSE

### Le Golfe Persique

D'après un article de A. T. Wilson : Le Golfe Persique, dans THE EDINBURGH REVIEW d'octobre 1924.

Dès le 3 mai 1903, Lord Lansdowne, alors ministre des Affaires Étrangères, déclarait à la Chambre des Lords, sans hésitation, que la Grande-Bretagne s'opposerait par tous les moyens à l'établissement par une autre Puissance, d'une base navale ou d'un port fortifié dans le Golfe Persique. Quatre ans plus tard, Sir Edward Grey, dans une dépêche à l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à St-Pétersbourg, répétait, sous une forme différente, la substance de cet avènement. Le 14 mai dernier, enfin, Lord Parmoor, alors Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires Étrangères du Cabinet Mac Donal réitérait l'expression du même point de vue. « Notre situation dans le Golfe Persique, déclarait-il, n'a absolument pas varié et est inassailable ».

Au temps où Sir Edward Grey parlait des intérêts spéciaux de

Angleterre dans le Golfe Persique, la convention anglo-russe qui partageait la Perse en sphères d'influence russe et anglaise, était en vigueur ; cette convention pour laquelle l'avis du Gouvernement de Téhéran n'avait pas été demandé, avait engendré en Perse des sentiments de méfiance et d'hostilité à l'égard de la Grande-Bretagne. Aujourd'hui que la Russie s'est provisoirement éclipsée, la convention est devenue lettre morte.

La situation de l'Angleterre dans les parages du Golfe Persique est dès lors devenue bien meilleure. La Turquie ne touche plus à ce golfe ; les ambitions germaniques ont été brisées ; la France, de rivale et l'Angleterre est devenue son alliée. Les principautés arabes touchant au Golfe Persique (Maskat, Bahrain, Nejd, Kaveit, etc.) sont plus indépendantes et mieux gouvernées.

La situation en Perse est aussi bien plus satisfaisante ; l'autorité du pouvoir central reconnue partout ; la traite des esclaves, l'importation des armes, etc., ont presque cessé ; et les garnisons provisoires britanniques ont été dès lors retirées des ports persans.

La situation est somme toute la même qu'en 1903, avant que Russes, Allemands et Turcs eussent tenté de la modifier à leur profit.

Dans des pages éloquentes de son livre : *India under Curzon, and After* (1911), M. Zovot Fraser a rendu hommage au grand et fécond effort britannique.

La Perse, dont l'art et la pensée originale n'ont jamais pu être opprimés par la doctrine rigide de l'Islam et qui a, au contraire, réussi à lui infuser une philosophie contenant des germes de progrès, a Perse a tiré du voisinage de l'influence britannique bien des avantages.

En 1901, le Gouvernement persan donnait à Knox d'Arcy, citoyen britannique, une concession pour l'exploitation et le développement de certains champs pétrolifères de la Perse méridionale. Plus de dix ans s'écoulaient avant que des résultats positifs fussent obtenus ; mais à partir de 1914, un flot d'or sans cesse grandissant n'a cessé d'alimenter de ce côté le trésor persan. Ces dernières années les droits de régie payés à Téhéran atteignaient le quart des recettes de l'Etat persan ! Ces droits de régie ont en fait permis au gouvernement de ce pays d'exister et de maintenir tant bien que mal tout l'édifice de l'Etat Ancien désavantage d'ordre politique n'a résulté de la concession accordée à Knox d'Arcy.

Le gouvernement britannique est devenu actionnaire de l'*Anglo-Persian Oil Company* en 1914 ; et c'est depuis cette date que la Perse a commencé à toucher des droits de régie qui, augmentant chaque année, étaient récemment encore de 500.000 livres sterling par an. Cette participation du gouvernement britannique à l'entreprise n'a jamais porté ombrage au gouvernement persan. Il ne semble pas non plus que l'exploitation des champs pétrolifères persans ait été accompagnée d'aucun de ces désavantages qui, dans l'Occident, font souvent cortège à l'« industrialisation » trop rapide d'un pays.

Plus de 3.000.000 de tonnes de pétrole ont été expédiées d'Abadan, en 1923. On se représente l'animation correspondante de la navigation dans le golfe. Elle représente aujourd'hui 5.000.000 de tonnes, contre 1.000.000 en 1903. Le nombre de télégrammes transmis sur les câbles de l'*Indo-European Telegraph Department* a, durant la même époque, décuplé. Le Golfe Persique est aujourd'hui abondamment pourvu de phares et de bouées, lesquels manquaient totalement en 1903.

Beaucoup reste pourtant à faire. Trop peu d'attention a été apporté au développement des industries locales ; l'« hinterland » d'Oman et de la côte arabe reste virtuellement inexploré ; de vastes régions restent aussi peu connues que du temps de Néarque. Le golfe lui-même n'a pas été suffisamment exploré ; et tel point de la côte, Ras-el-Hadd, par exemple, éminemment dangereux, n'a toujours pas de phare.

D'une façon plus générale, il reste à l'Angleterre à appliquer aux régions que baigne le Golfe Persique, l'article 22 du *Convenant* de la Société des Nations, lequel proclame que c'est un devoir « sacré » que de contribuer au bien-être et au développement des peuples qui sont encore incapables de pourvoir eux-mêmes à tous leurs besoins.

D'aucuns estiment pourtant que l'Angleterre devrait se retirer du golfe. Leurs arguments sont les suivants : l'importance politique et stratégique du Golfe Persique a décru par suite des modifications intervenues en Irak, en Perse et en Afghanistan ; le chemin de fer de Bagdad est un rêve qui a pris fin ; la Russie ne menace plus la Perse ; l'Afghanistan n'a plus besoin de se procurer subrepticement des armes à Mascat. Toutes ces assertions, sauf la dernière peut-être, manquent de base. Le railway de Bagdad sera une réalité tôt ou tard ; les voisins de la Perse n'ont pas changé de politique ; le trafic des armes seul a été réellement supprimé.

D'autre part, l'Inde consomme annuellement 300.000 tonnes de pétrole persan et n'en connaît pas d'autre ; ce pétrole fait fonctionner les fabriques de coton de Bombay et, dans une grande mesure, alimente les voies ferrées aboutissant à Bombay et à Karachi. C'est encore le pétrole de la Perse du Sud qui satisfait aux besoins de la flotte anglaise et des bâtiments de commerce à Aden, à Mombasa et à Colombo. De nouveaux ports doivent être fondés ; de nouveaux champs pétrolifères seront sûrement découverts. Bientôt — dans peu d'années — le Chatt el Arab pourra être remonté par presque tous les vaisseaux qui peuvent traverser le Canal de Suez. La défense de l'Inde, même les intérêts et la sécurité de l'Australie et de la Nouvelle Zélande, sont liés à la position qu'occupe la Grande-Bretagne dans le Golfe Persique.

En aucune façon elle ne saurait dès lors l'abandonner.



## ÉTATS-UNIS

### Ce qu'on y pense de l'anticléricalisme français

D'après un article de M. Felix Klein : Da tort que nous fait aux Etats-Unis la politique anticléricale, dans le CORRESPONDANT, du 10 novembre 1924.

Très peu de Français estiment indifférents que l'Amérique soit favorable ou hostile à la France, il est important qu'on sache que rien n'est plus propre à lui aléner les Etats-Unis qu'une reprise de la politique anticléricale. Cette politique fait à la France, en Amérique, un tort immense, chez les protestants comme chez les catholiques.

M. Tardieu le signalait dans ses *Notes sur les Etats-Unis*, dès 1908. M. Lazare Weiller y revenait le 9 octobre dernier dans *l'Information*.

Aux Etats-Unis, les catholiques, les protestants, les simples spiritualistes estiment que la religion est le plus ferme soutien de la morale, donc de la prospérité. Aussi, malgré une séparation plus que séculaire, les pouvoirs publics protègent et favorisent-ils la religion de toutes les manières. Quelque soit le parti au pouvoir, les fonctionnaires, même très haut placés, assistent officiellement à des inaugurations d'églises, de temples, d'écoles confessionnelles.

En 1888, en 1889, en 1904, les présidents des Etats-Unis sont intervenus à des inaugurations d'institutions catholiques, y compris l'Université catholique de Washington.

Mais non seulement, l'Etat américain favorise les pratiques religieuses : il s'y adonne lui-même. Le serment de tout fonctionnaire, à commencer par le président, se prête sur la Bible. Chaque séance du Sénat ou de la Chambre des Représentants commence par une prière. L'armée et la flotte possèdent des aumôniers officiels ; un « jour d'actions de grâces » se célèbre tous les ans à la fin de novembre ; et la guerre terminée, le président Wilson, fixant ce *thanks giving day* au 28 novembre, parle à cette occasion de « Dieu, le Maître des Nations ». Le 21 septembre dernier, le Président Coolidge prononce un discours à tendances analogues devant la Société catholique du Saint-Nom.

Ainsi la politique antireligieuse française ne peut que soulever aux Etats-Unis une désapprobation générale. Que dire alors des catholiques ? Ceux-ci regardent ce qui se passe en France comme un outrage à Dieu, une attaque contre l'Eglise qu'ils aiment, un scandale pour les autres nations. Et ils sont vingt millions ! Leur hostilité n'est ni un mythe, ni une hypothèse ; elle a existé déjà. M. Klein a pu s'en apercevoir. « Vous êtes Français, Monsieur ? J'ai horreur de votre pays », lui jetait à la face l'Archevêque de New-York, le Cardinal Farlen.

— Vous voulez dire de son gouvernement ?

— Son gouvernement, la France le supporte !..

M. Klein se retira immédiatement : « c'était une protestation ; ce n'était pas une réponse ».

Pour être exprimées ailleurs avec plus de courtoisie, les opinions n'étaient guère moins pénibles à entendre. Ces récriminations contre la France, d'autre voyageurs aussi les ont entendues, et M. Tardieu y insiste dans ses *Notes*. Il note, lui aussi, le ton très vif de certains évêques à l'adresse de la France. En 1918, devenu lui-même un des gouvernants de la France, il envoya outre mer une mission composée de deux prélats, de deux prêtres et de deux officiers catholiques notoires. La mission trouva le monde religieux mieux disposé : l'union sacrée et la fraternité d'armes avaient accompli leur œuvre d'apaisement.

Mais, réconciliés avec la France, pour quelques années, les catholiques américains redeviendront plus hostiles que jamais quand ils

se seront convaincus que la politique insensée de lutte contre la religion est, en France, de nouveau à l'ordre du jour.

La politique anticléricale française se résume aujourd'hui en trois points : application des lois laïques à l'Alsace-Lorraine ; dispersion des ordres religieux ; rupture avec le Saint-Siège.

Sur le premier point (qui implique la violation des promesses les plus solennelles), il convient de rappeler que si des milliers d'Américains sont morts dans l'Argonne et à St-Mihiel, ce n'était pas pour que l'Alsace-Lorraine fût privée de la liberté religieuse. Circonstance plus tragique encore : les catholiques d'origine allemande sont nombreux aux Etats-Unis ; on conçoit le parti qu'ils vont tirer de la politique alsacienne du cabinet Herriot, qu'ils en tirent déjà. Ils ont du reste à leur disposition un autre argument tout aussi efficace : ils peuvent rappeler aux catholiques le spectacle de ces religieux, de ces sœurs, qui, il y a une vingtaine d'années, chassés de France, abordaient aux rivages d'Amérique. Voilà, diront-ils, ce qui va encore se passer. Parmi les sœurs exilées les Américains pourront reconnaître un certain nombre de leurs compatriotes.

Les mesures prises par le gouvernement français contre la liberté des congrégations ne manquent pas non plus d'impressionner l'opinion publique catholique aux Etats-Unis. Mais il y a pire. La suppression des rapports de la France avec le Saint-Siège, sans grief à alléguer, « par la voie honteuse d'une simple réduction de crédits », apparaît aux catholiques américains comme une très grave offense au Chef de leur Eglise. Ils voient dans cette rupture une intention visible d'offense et de mépris.

La première rupture — sous le Ministère Combes — avait déjà fait une impression funeste. Ce sera bien pire aujourd'hui, puisque la guerre s'est produite depuis. En 1918, un catholique américain disait à Mgr Baudrillard : « Il n'y avait entre l'Amérique et la France que la question religieuse. L'obstacle avait disparu, l'amitié avait refléuri ; mais voilà qu'aujourd'hui M. Herriot relève cet obstacle.

5000 pèlerins d'Irlande, 4000 de Belgique, 2000 de Hollande traversaient dernièrement Paris avec leurs évêques, se rendant à Lourdes. Beaucoup demandaient avec étonnement à M. Klein : « De quelle folie est donc prise la France ? Est-ce qu'elle veut se suicider ? » Non, certes ; mais dans une heure d'égarément et sans bien s'en rendre compte, elle a ramené au pouvoir les mauvais bergers qui l'avaient déjà mise à deux doigts de sa perte.

## L'Amérique et l'Angleterre en Extrême-Orient

*D'après un article de W.-H. Gardiner, vice-président de la Ligue navale des Etats-Unis : L'Amérique et la Grande-Bretagne dans l'Extrême-Orient, dans THE FORTNIGHTLY REVIEW de novembre 1924.*

A la Conférence de Washington, l'Amérique avait proposé pour le tonnage des flottes de guerre britannique, américaine et japonaise la proportion de 5-5-3. Cette proportion ne fut du reste maintenue par la Conférence que pour les grandes unités de combat et les porte-avions. Encore le Japon avait-il posé comme condition de son acceptation l'engagement de ne pas augmenter les fortifications insulaires et bases navales existantes dans la région s'étendant des îles Marshall à Hongkong et des îles Aléoutiennes aux eaux australiennes, l'archipel japonais excepté.

Depuis, le Japon a déjà construit, ou autorisé à construire, des croiseurs légers d'un tonnage de 276.000 tonnes et des sous-marins d'un tonnage de 127.653. Dans quelques années, il aura une flotte sous-marine d'un tonnage dépassant ceux de l'Amérique et de la Grande-Bretagne réunies et une flotte de croiseurs supérieure à celle qu'a aujourd'hui cette dernière Puissance.

Or, la flotte de cuirassés que le Japon possède déjà est suffisante pour le défendre, et il contrôle complètement toute la barrière d'îles qui s'étend du Kamtchatka à Formose ; il peut donc tirer du continent asiatique toutes les ressources dont il a besoin, puisque personne n'est là pour lui faire obstacle.

Pourquoi a-t-il donc besoin des susdites énormes flottilles ?

Le Gouvernement de Tokio s'attache depuis bien des années à faire de l'Empire du Soleil Levant un Etat aussi puissant que possible, à lui assurer le maximum de bien-être, à rendre sa situation inexpugnable. Il a apparemment renoncé à l'extension sur le continent. Son programme naval veut lui assurer le contrôle politique et économique de l'Asie Orientale, non par la conquête, morceau par morceau, mais en étendant de plus en plus l'emprise politique et navale japonaise.

Il en résulte que les principaux intérêts de la Grande Bretagne et de l'Amérique sont parallèles ; les deux Puissances ont donc toutes les raisons pour maintenir avec un maximum de fermeté leurs positions dans le Pacifique, de façon à empêcher l'extension du plan naval japonais vers le Sud.

Au point de vue de la défense des possessions adjacentes britanniques et néerlandaises et de l'Australie, les Etats-Unis montant la garde aux Philippines jouent donc un rôle de toute première importance.

Quoi qu'on en ait dit, les Philippines sont bien défendues. L'île de Corregidor et les positions qui ferment l'entrée de la baie de Manille sont virtuellement inexpugnables, véritable « Gibraltar de l'Extrême-Orient ». Toutefois elles ne pourraient pas tenir indéfiniment. Beaucoup dépendrait de la rapidité avec laquelle une flotte américaine pourrait arriver jusqu'à Manille, la guerre une fois déclarée.

Comme la paix — et dès lors la sécurité de vastes intérêts britanniques — dépend beaucoup de ce que les Japonais puissent se persuader que cette flotte sera à même de la faire avant la chute de Corregidor, il va de soi que le maintien de la flotte américaine, dans un grand état de perfection est aussi important pour l'Angleterre que pour l'Amérique.

D'autre part, quoique la Grande-Bretagne dépense pour sa flotte 55.000.000 de livres par an, cette flotte est virtuellement sans influence en Extrême-Orient, où, à l'Est de Suez, il n'existe pas de base navale suffisante.

On sait que, d'autre part, la Grande-Bretagne a renoncé à créer une base navale à Singapour. Par cette renonciation, le Gouvernement travailliste a empêché la Grande-Bretagne de participer au maintien de la paix en Extrême-Orient.

Mais cette base navale existerait-elle, il est douteux que la Grande-Bretagne puisse y maintenir plus d'un nombre très limité de bâtiments de guerre de première classe : peut-être dix, peut-être six seulement ; des complications en Europe et des troubles aux Indes retiendraient vraisemblablement ailleurs un certain nombre d'unités.

La distance de Singapour à l'Angleterre étant de 8.000 milles, de Singapour au Japon de 3.000 milles, il suit que quelque part à la hauteur de Hong-Kong, à mi-chemin entre Singapour et le Japon, la flotte anglaise pourrait se trouver en une très désavantageuse posture. Ceci, en laissant de côté la flotte américaine.

Les Japonais ont beaucoup protesté contre le projet relatif à Singapour ; mais de fait il ne constitue guère une menace pour le Japon. Il n'est que purement défensif. Il demanderait du reste neuf ans pour être exécuté et coûterait les mêmes to millions de livres que le Japon dépense aujourd'hui, dans le courant de douze mois, pour réparer deux de ses bases endommagées par le tremblement de terre.

En fait le projet de Singapour a été utilisé par les autorités japonaises comme un stimulant pour augmenter dans des proportions énormes leur flotte sous-marine et leur flotte de croiseurs légers, comme cela a été indiqué plus haut. Nul doute que si ce prétexte avait manqué, on en aurait servi un autre au public japonais.

A moins que le projet relatif à une base navale britannique à Singapour ne soit repris, l'Australie et la Nouvelle Zélande auront bientôt des nouvelles du Japon au sujet de l'immigration. Leur inquiétude comme celle des Pays-Bas, a été grandement augmentée par la décision du Gouvernement travailliste. L'idéalisme du Labour Party a beaucoup nui aussi aux intérêts de l'Amérique. Celle-ci, tout comme l'Europe, est libre de faire de l'idéalisme chez soi ; l'Asie Orientale n'en reste pas moins un terrain aussi réaliste que l'était l'Allemagne d'avant-guerre. Ces réalités, il convient de les envisager.

L'Amérique a une flotte moins puissante qu'elle ne pourrait être. L'intérêt des Etats-Unis comme de l'Angleterre exige que ce vide soit comblé. La flotte britannique n'a pas de base adéquate dans le Pacifique. L'intérêt de ces mêmes deux pays demande que la base de Singapour soit créée aussi vite que possible.

Ce n'est qu'alors que l'un comme l'autre pourront se considérer comme préparés au maintien de l'équité de la paix et de leurs intérêts dans l'Extrême-Orient ; ce n'est qu'alors qu'ils pourront veiller efficacement à la défense de leur civilisation commune, pour le grand avantage des générations futures.



 **COMPTOIR D'OPTIQUE** 

FONDÉE EN 1835 **MAISON BLAISE** FONDÉE EN 1885

**46 RUE DE LA PAIX 46**  
**IXELLES-BRUXELLES**

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE  
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres  
LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAIN

EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

---

MÊME MAISON EN FACE AU 49  
**HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE**

Application générale de l'électricité

**A. CORMOND**

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE  
LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

LIVRES, JOURNAUX, REVUES & PÉRIODIQUES  
ANGLAIS & AMÉRICAINS

ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET EN BELGIQUE CHEZ

**W. H. SMITH & SON**  
ENGLISH BOOKSHOP

LES MEILLEURS DICTIONNAIRES  
ET MÉTHODES POUR L'ÉTUDE DE  
LA LANGUE ANGLAISE : :

SERVICE D'ABONNEMENTS ET  
INSERTION D'ANNONCES DANS  
TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS

SPÉCIALISTES EN GRAVURES

78, RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES - BRUXELLES

MARCHAND TAILLEUR

—o—  
COSTUMES  
DE  
SOIRÉES  
ET DE  
CÉRÉMONIES  
—o—

MAISON

**L. DUPAIX**

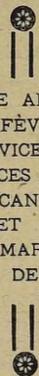
50, rue du Marais, Bruxelles

**ORFÈVRE**

**CHRISTOFLE**

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies  
TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRE ARGENTÉE ET  
DORÉE - ORFÈVRE D'AR-  
GENT - SERVICES DE TABLE  
- SERVICES A THÉ -  
- SURTOUT CANDÉLABRES -  
CADEAUX ET CORBEILLES  
DE MARIAGE  
- COUPES DE SPORTS -

Tous ceux qui font de la POLYCOPIE  
emploient

**LA PIERRE HUMIDE**  
A REPRODUIRE  
Marque « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise  
Nombreuses références dans le monde entier. - Envoi franco  
Nombreux dépôts en Belgique

Demandes catalogue :

**USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)**

# MEMORIAL JUBILAIRE

DE

## Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

### 1874-1924

*Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M<sup>r</sup> A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers*

## SOMMAIRE

1. — **Biographie du Cardinal**  
*(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).*
2. — **Son Eminence dans l'intimité**  
*(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).*
3. — **Le Cardinal et la grande guerre**  
*(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).*
4. — **La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;**
  - a) Les Evêques et les Evêchés ;
  - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
  - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — **Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).**  
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc..
6. — **Hommage à Son Eminence**  
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — **Le jubilé — Compte rendu.**  
*(Illustration des principales phases du jubilé).*  
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence  
*(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).*

## Description des éditions du Mémorial Jubilaire

### ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ **deux cents pages**, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc.. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial, sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

### ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

### ÉDITION NOMINATIVE

Edition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin du Levant et impression en mosaïque.

*Édition dont chaque exemplaire sera spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.*

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

## Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

*Comptes de Chèques et de Quinzaine.*

*Dépôts de Titres et de Valeurs.*

*Lettres de Crédit.*

*Prêts sur Titres.*

*Coffres-Forts.*

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

Place Liedts, 18, Schaerbeek

Rue du Bailli, 79, Ixelles.



TÉLÉPHONE:  
BRUX. 8586

6-R. Thérésienne  
BRUXELLES

N.B. — Le nouveau numéro du Téléphone est : 28586

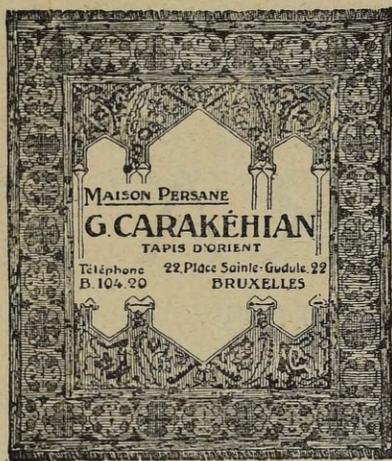
## Maison du Lynx

rue de la  
Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles  
Baromètres — Faces à main  
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances  
de Messieurs les Médecins-Oculistes



MAISON PERSANE  
**G. CARAKÉGHIAN**  
TAPIS D'ORIENT  
Téléphone 22, Place Sainte-Gudule 22  
B. 104.20 BRUXELLES

## A la Grande Fabrique

- - **E. Esders** - -

26, rue de la Vierge Noire, 26

**Bruxelles**

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

## Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages  
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures  
Canes. Parapluies. Fourrures. Modes.

## Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

**7, Marché St-Jacques, ANVERS**

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242

**CHOCOLAT**

Le Chocolat  
*Duc*  
surpasse tous  
les chocolats



**DU C ANVERS**

LA GRANDE  
MARQUE BELGE



La marque qui se trouve sur tous  
nos Gramophones et Disques

C'est le symbole de la suprématie

—  
Demandez nos Catalogues  
et l'adresse du revendeur le plus proche

**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**  
BRUXELLES  
171, Boul. Maurice Lemonnier  
65, rue de l'Écuyer  
42, Place de Meir. — Anvers

Moins que  
**10**  
CENTIMES  
par  
Semaine



PAR L'EMPLOI DU

**"NUGGET"**  
POLISH POUR CHAUSSURES

**VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur**

MAISON FONDÉE EN 1873

—: **François VAN NES** Successeur —:  
13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE

FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRES

CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

LA MAISON DU TAPIS



**BENEZRA**



Rue de l'Écuyer. 41-43, BRUXELLES



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.  
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).  
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).  
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défont à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS